

# BESCO

eCoNoDat®

eCoMaDat®

eCoFaDat®

StemaTo®



Manuel

[WWW.BESCO.BE](http://WWW.BESCO.BE)

find us on   

## Contenu

<b>GESTION DE VERSIONS</b> .....	<b>- 3 -</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>- 4 -</b>
<b>1 BESCO PORTAL : PORTAIL D'INFORMATION POUR LE SECTEUR DES SOINS DE SANTÉ</b> .....	<b>- 5 -</b>
1.1 BESCO PORTAL : L'ÉCRAN D'ACCUEIL .....	- 5 -
1.2 NAVIGATION .....	- 6 -
1.3 DOCUMENTS .....	- 6 -
1.4 FILTRES .....	- 8 -
1.5 LIENS D'APPLICATION .....	- 11 -
1.6 IMPRESSION DES INFORMATIONS DISPONIBLES À L'ÉCRAN .....	- 12 -
1.7 LES RAPPORTS.....	- 13 -
<b>2 ECONODAT® - ECONODAT®CARE</b> .....	<b>- 14 -</b>
2.1 ECoNoDAT® .....	- 14 -
2.1.1 Base .....	- 14 -
2.1.2 Documents.....	- 23 -
2.1.3 Recherche dans des documents.....	- 23 -
2.1.4 Liste Limitative .....	- 24 -
2.2 ECoNoDAT®CARE .....	- 25 -
2.2.1 Prestataires de soins.....	- 25 -
2.2.2 Institutions de soins.....	- 28 -
<b>3 ECOMADAT® - ECOMADAT®NOTIFICATION</b> .....	<b>- 31 -</b>
3.1 ECoMADAT® .....	- 31 -
3.1.1 Base .....	- 31 -
3.1.2 Listes Nominatives.....	- 36 -
3.2 ECoMADAT®NOTIFICATION .....	- 38 -
<b>4 ECOFADAT®</b> .....	<b>- 41 -</b>
4.1 BASE.....	- 41 -
4.1.1 Base .....	- 43 -
4.1.2 Tarification .....	- 48 -
4.1.3 Législation .....	- 50 -
4.1.4 Pharmacie .....	- 52 -
4.1.5 Interactions (simple).....	- 54 -
4.1.6 Interactions (multi).....	- 57 -
4.1.7 Emballage.....	- 58 -
4.2 DOCUMENTS .....	- 60 -
4.3 CHERCHER DANS LES DOCUMENTS .....	- 61 -
4.4 FILTRE.....	- 61 -
<b>ANNEXE 1 – LISTE DES LETTRES CLÉS DE LA NOMENCLATURE</b> .....	<b>- 65 -</b>
<b>ANNEXE 2 – JOURNÉE D'ENTRETIEN – FORFAITS</b> .....	<b>- 66 -</b>
<b>ANNEXE 3 – CODES DE RÉFÉRENCE (MC)</b> .....	<b>- 67 -</b>

## Gestion de versions

Date	Version	Changements
<b>11 juillet 2016</b>	1.0	Première version officielle
<b>15 mai 2017</b>	1.1	eCoFaDat Mis à jour
<b>30 juin 2017</b>	1.2	eCoFaDat mis à jour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tarification : description de la période de validité des montants plafonnés ajouté</li> <li>- Pharmacie : description du voie d'administration au niveau du code ATC ajouté</li> <li>- Interactions (multi) : modification d'icône pour éliminer des produits</li> <li>- Filtre – Base : colonnes ajouté : CNKUD, CNK Amb/Hop, Code INAMI</li> </ul>
<b>04 août 2017</b>	2.0	Mis à jour section 1 : Besco Portal Mis à jour section 2 : eCoNoDat et eCoNoDat Care Mis à jour section 3 : eCoMaDat – eCoMaDat Notifications
<b>25 janvier 2018</b>	2.1	Compétences des médecins ajouté dans la section 4.1.3 Législation
<b>15 mars 2018</b>	2.2	Mis à jour section 4.1.1 : Base – Rapport : remplacé la capture d'écran pour montrer le code GTIN Mis à jour section 4.1.7 Filtre Emballage : ajouté le code GTIN Mis à jour section 4.1.7 Filtre : ajouté le filtre Tarification Mis à jour section 4.4 : Emballage : ajouté le code GTIN
<b>18 avril 2018</b>	2.3	Mis à jour section 1.4 Filtres : « Possibilités pour filtrer dans Excel » ajouté Mis à jour section 2.2.2 Institutions de soins : « Rapports » ajouté

## Avant-Propos

Grace au BesCo\_Portal toutes les informations d'**eCoNoDat**<sup>®</sup>, **eCoNoDat**<sup>®</sup>Care, **eCoMaDat**<sup>®</sup>, **eCoMaDat**<sup>®</sup>Notification, et **eCoFaDat**<sup>®</sup> peuvent être traitées dans le même portail. En plus, dans la mesure des possibilités, les informations sont associées à un lien bidirectionnel.

Du médicament au pseudocode de nomenclature connecté, du produit notifié à la nomenclature ou à la liste limitative, le lien entre les prestataires de soins et les prestations qu'ils peuvent exécuter: ce ne sont là que quelques exemples de l'interaction possible entre les différents modules.



Pour les hôpitaux, les mutualités, les compagnies d'assurances et pour les entreprises de logiciels, **eCoNoDat**<sup>®</sup> constitue un outil incontournable pour l'information exhaustive et une interprétation optimale de la législation complexe et en perpétuelle mutation.

Finies les recherches laborieuses dans toutes sortes de dossiers papier: place aux possibilités de recherche et de filtrage pratiques qui font en sorte que tous les utilisateurs puissent avoir à leur disposition, sur leur écran ou sous la forme de rapports, les informations les plus diverses sur la nomenclature, et tout ça, en l'espace de quelques secondes.

### [eCoNoDat](#)<sup>®</sup>Care

Les informations relatives aux prestataires de soins et aux institutions sont importantes pour une tarification correcte. Outre la situation actuelle, un historique des années précédentes est disponible pour le contrôle et la (re)facturation.



**eCoMaDat**<sup>®</sup> contient 'La liste' établissant la relation avec la nomenclature des articles 35 et 35 bis qui ont été supprimés et qui agissent des implants et les dispositifs médicaux invasifs. Par numéro de prestation, on a un aperçu avec, entre autres, la catégorie de remboursement, la base de remboursement, la marge de sécurité et les marges de délivrance. Les conditions de remboursement sont également disponibles. Le tableau avec les classifications vous fournit des informations supplémentaires sur les règlements spécifiques de tarification, les instructions concernant les supports magnétiques et l'enregistrement Qermid.

### [eCoMaDat](#)<sup>®</sup>Notification

Le sous-module **eCoMaDat**<sup>®</sup>Notification contient toutes les informations sur les produits notifiés. Cette notifications est un condition pour être

**eCoMaDat**<sup>®</sup>Notification fournit des informations supplémentaire sur les codes de notification, les dispositifs notifiés, leur référence, producteur et lien vers 'La liste'.



Comprend toutes les informations sur plus de 300 000 médicaments, et articles connexes, comme remèdes homéopathiques, alimentation diététique, produits d'hygiène, matières premières et phytopharmacie. Il est facile de consulter la législation complète et les différents formulaires, attestations et procurations sont disponible sous un format convivial. En plus, **eCoFaDat** présente les données concernant la tarification pour les différentes groupes de remboursement, les interactions et les informations scientifiques.

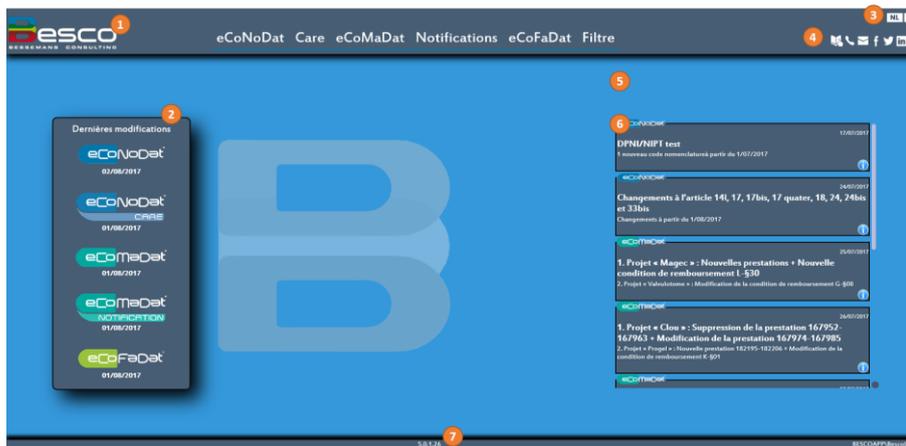
# 1 Besco Portal : Portail d'information pour le secteur des soins de santé

Le Besco Portal est la collections des modules **eCoNoDat**<sup>®</sup>, **eCoNoDat**<sup>®</sup> Care, **eCoMaDat**<sup>®</sup>, **eCoMaDat**<sup>®</sup> Notification, et **eCoFaDat**<sup>®</sup>. Selon la licence de votre institution un ou plusieurs module seront disponible pour usage. Dans cette partie du manuel, les fonctionnalités de base qui sont disponibles dans tous les modules sont expliqués.

## 1.1 Besco Portal : l'écran d'accueil

Home

1 En cliquant sur le logo de Beso, il est possible de retourner à l'écran d'accueil:



Dernières modifications

2 Pour chaque module, la date du dernier mis à jour dans votre institution est montrée. En général, la fréquence des mises à jour est appliqué comme suit :

- **eCoNoDat**<sup>®</sup> : 1<sup>ère</sup> du mois. Si nécessaire, on fera des mises à jour supplémentaire
- **eCoNoDat**<sup>®</sup> Care : une fois par semaine
- **eCoMaDat**<sup>®</sup> : au minimum une fois par mois, selon la disponibilité des informations à l'INAMI.
- **eCoMaDat**<sup>®</sup> Notifications : une fois par semaine
- **eCoFaDat**<sup>®</sup> : 2 fois par mois et selon la disponibilité des informations (INAMI, APB, Autres)

Langue

3 Tous les modules du portail sont disponible en néerlandais et en français. En cliquant la langue de votre choix, il est possible de changer de langue. Votre langue préférée se souviendra pour la prochaine fois que vous ouvrez une session.

Le manuel



4 Le manuel le plus récent est toujours disponible. Tous les modules du portail sont inclus.

Support



4 En cliquant sur l'enveloppe, on peut contacter Besco par courriel : [conodat@besco.be](mailto:conodat@besco.be). Vos questions et/ou suggestions seront passées au employé concerné et traitées le plus tôt possible.

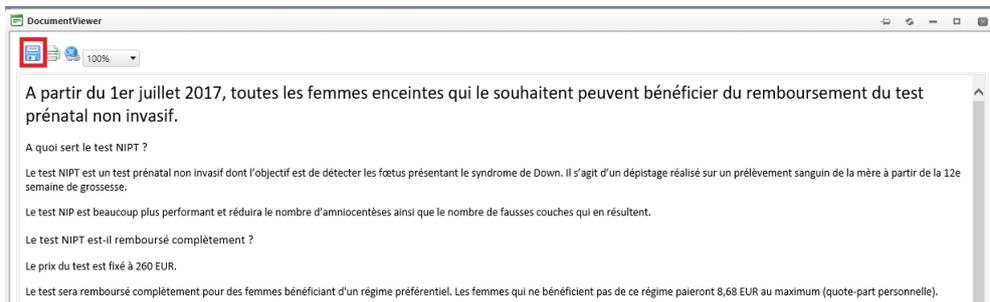
Annonces

5 Les annonces généraux sont affichés, par exemple des annonces concernant des cours.

Nouvelles

**6** Les principales modifications sont décrites brièvement ici. Cliquez à côté du logo pour consulter un résumé des principales nouveautés d’eCoNoDat® ou d’eCoFaDat®.

 donne des informations détaillées sur le flash infos :



Ces infos peuvent être enregistrées ou imprimées.

 Les nouvelles sont disponible que temporairement. Si vous avez besoin de ces nouvelles plus longtemps, vous devriez enregistrer ou imprimer ces infos.

Version et Release Notes

**7** En bas de l'écran, la version du portail est affichée. Cliquez sur la version pour ouvrir un document avec Release Notes. Ce document donne un aperçu des changements par numéro de version.

## 1.2 Navigation

Modules

Les modules qui sont disponibles pour votre entreprise sont affichés en blanc en haut de l'écran d'accueil.



Pour chaque module, les possibilités de choix des différentes parties applicables vous sont présentées. L'objectif est de tendre vers la plus grande uniformité possible entre les différents modules.

## 1.3 Documents

Les modules suivants contiennent un élément "Documents" dans le menu. "Documents" est une vaste bibliothèque de documents contenant de l'information pour chaque type d'utilisateur. Les documents peuvent être demandés ici et imprimés si nécessaire.

- eCoNoDat
- eCoMaDat
- eCoFaDat

	Nom:	Date de début:	Date d'expiration:
	Accord National Dento-Mutualiste 2015-2016	01/01/2015 -	31/12/2016
	Accord National Médico-Mutualiste 2016-2017	01/01/2016 -	31/12/2017
	Accoucheuses	01/04/2016 -	
	Audiciens	01/01/2015 -	31/12/2016
	Aversion grave alimentation orale	01/01/2013 -	
	Aversion grave de l'alimentation orale deuxième avenant	01/01/2015 -	
	Aversion grave de l'alimentation orale troisième avenant	01/01/2016 -	
	Bandagistes	01/04/2011 -	
	Bandagistes aides à la mobilité	01/04/2011 -	
	Chirurgie assistée par robot – prostatectomie radicale	01/04/2011 -	
	Chirurgie assistée par robot – prostatectomie radicale établissements	01/10/2013 -	
	Chirurgie robotique prolongation de la déclaration d'accord	01/07/2012 -	
	Compendium logopèdes	01/09/2012 -	
	Concertation autour d'un patient psychiatrique	01/01/2012 -	
	Convention en matière de suivi diagnostic des enfants nés prématurément	01/10/2014 -	31/12/2016
	Convention enfants nés prématurés liste des centres	01/03/2015 -	
	Convention inexpliqué d'un enfant de moins de 18 mois	01/04/2015 -	
	Convention inexpliqué d'un enfant de moins de 18 mois établissements	01/04/2015 -	
	Convention nationale entre les établissements hospitaliers et les assureurs	01/11/2013 -	
	Convention parentérale à domicile	01/01/2011 -	
	Convention parentérale à domicile 2ème avenant	01/01/2013 -	
	Convention parentérale à domicile 4ème avenant	01/01/2015 -	
	Convention parentérale à domicile 5ème avenant	01/01/2016 -	
	Convention Psychiatriques services	01/01/2014 -	
	Extra muro parentérale	01/01/2015 -	
	Extra muro parentérale premier avenant	01/01/2016 -	
	Fournisseurs d'implants	01/07/2014 -	
	Genetic counseling	01/01/2013 -	
	Habitation protégée	01/04/2011 -	
	Hadron	01/01/2014 -	
	Hadron centres	01/04/2015 -	
	Hémodialyse	01/04/2011 -	
	Infirmiers	01/01/2012 -	

De plus, ces modules contiennent une élément de menu « Chercher dans les documents ».

Chercher dans les documents

Il est possible d'effectuer des recherches spécifiques dans **eCoNoDat®** - **eCoMaDat®** ou **eCoFaDat®** dans les documents en saisissant un numéro, un mot ou un extrait dans la fenêtre de recherche.

Il est possible d'inclure des documents inactifs.

**Recherche de documents:**

benou X Inactifs inclus

---

**Résultat**

- > AR 14-7-1994
- > Article 14k
- > Article 15
- > Article 17
- > Article 17ter
- > Article 27
- > Article 28
- > Article 29
- > Article 7
- > Budget des moyens financiers des hôpitaux
- > Circulaires 2011
- > Conventions
- > Instructions bande magnétique
- > Maladies et handicaps (neuro)locomoteurs
- > Règle d'application
- > Règle interprétative
- > Règles interprétatives complet
- > Xtra

Les résultats sont affichés par groupe avec des informations limitées. Pour obtenir des informations complètes, il suffit de sélectionner le format rapport, par exemple :

A.M.I.  
Loi coordonnée du 14-7-1994

Table des matières

---

**TABLE DES MATIERES**

	Page
TITRE I.- Généralités .....	1
TITRE II.- De l'Institut national d'assurance maladie-invalidité .....	5
TITRE III.- De l'assurance soins de santé.....	7
CHAPITRE I.- Des institutions .....	7
Section I.- Du Service des soins de santé .....	7
Section II.- Du Conseil général de l'assurance soins de santé .....	7

### 1.4 Filtres

Filtre

A partir de l'écran d'accueil ou tout autre écran, le menu Filtre peut être ouvert.



Dans le Care et l'eCoFaDat, il y a des possibilités supplémentaires:

Care

eCoFaDat



Critères de sélection

Les enregistrements sont affichés dans le format de tableau. Pour chaque colonne, il est possible d'appliquer un filtre. Selon le filtre sélectionné, différentes colonnes sont disponibles pour filtrer.

Activer le filtre

Cliquez pour montrer les différentes possibilités par colonne :



Choisissez le filtre "Contient" et tapez un mot, numéro ou une partie et après sur 'enter': la recherche commence sans prendre en compte les minuscules ou les majuscules.

Pour quelques colonnes, une liste déroulante est disponible, avec des éléments prédéfinis.

Ambulatoire	Hôpital	Description	A partir de	Dernière modif	Date d'expiration	Article	Forfait	Lettre 1	Fact. 1	Lettre 2	Fact. 2
200012	200023	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	360	856,81	
200034	200045	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	300	714,07	
200056	200060	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	255	606,96	
200071	200082	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	225	535,55	
200093	200104	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	198	471,29	K 198
200103	200145	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	138	307,05	K 120
200132	200163	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	117	222,78	
200196	200200	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	105	199,94	
200211	200222	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans une catégorie égale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	72	137,10	
200229	200268	Anesthésie pratique au cours d'une prestation - Classée dans la catégorie K 120 et 01-04-1985	01-01-2017			12	mai	K	51	97,11	
200275	201044	Classée dans une catégorie inférieure à K 120 ou K 200 ou 200 et supérieure à K 120	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	45	85,89	
201095	201106	Anesthésie générale lors d'une prestation 102703,102744 ou 102704,102706	01-04-2007			12	mai	K	45	85,89	
201130	201131	Classée dans une catégorie égale ou inférieure à K 75 ou K 125 et supérieure à K 120	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	36	56,77	
201132	201143	Classée dans une catégorie égale ou inférieure à K 24 ou K 40 ou K 40	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	30	47,31	
201191	201202	Anesthésie générale en curathérapie intra-buccale	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	72	171,38	K 72
201210	201224	Anesthésie générale en curathérapie gynécologique ou autre	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K	36	85,89	K 36
201230	201246	Anesthésie générale lors d'une prestation de 8 dents ou moins, avec ou sans ablation	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K			
201260	201261	Anesthésie générale lors d'une prestation de 8 dents ou sans ablation	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K			
201272	201283	Anesthésie générale ou rachianesthésie continue ou non-continue à l'aveugle	01-04-1985	01-01-2017		12	mai	K			

En bas à droite, se trouve le nombre de résultats.

Montrer inactifs

En cliquant sur ‘montrer enregistrements fermés’, les numéros pourvus d’une date de fin seront également pris en compte.

Trier

Cliquez une fois sur le nom de colonne pour trier par ordre croissant. Cliquez une deuxième fois pour trier par ordre décroissant.

Ouvrir un enregistrement

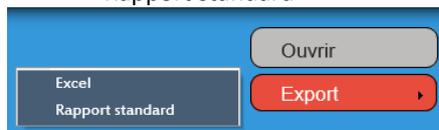
Sélectionnez un enregistrement dans le tableau et cliquez Ouvrir pour ouvrir l’enregistrement dans l’écran de base correspondant.

Ambulanta	Hôpital	Description	A partir de	Dernière modification	Date d'expiration	Article	Forfait	Lettre 1	Fact. 1	Mont. 1	Lettre 2	Fact. 2
200102	200023	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12			K	300		
200034	200045	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	300		
200096	200080	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	235		
200071	200082	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	225		
200068	200104	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	198		
200130	200141	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	126		
200132	200163	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	117		
200196	200200	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	105		
200211	200222	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans une catégorie égale 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	12		
200235	200266	Anesthésie pratiquée au cours d'une prestation. Classe dans la catégorie K 132 (01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	51		
201073	201084	Classe dans une catégorie inférieure à K 132 ou N 200 ou L 201 et supérieure à K 1 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	45		
201099	201106	Anesthésie générale lors des prestations 532773-532784 ou 532795-532796 01-04-2007	01-01-2017			12		mai	K	45		
201102	201121	Classe dans une catégorie égale ou inférieure à K 75 ou N 123 ou L 123 (01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	36		
201132	201143	Classe dans une catégorie égale ou inférieure à K 24 ou N 40 ou L 40 01-04-1985	01-01-2017			12		mai	K	30		

Export

Les données filtrées peuvent être exportées vers un rapport standardisé. Par défaut, il y a plusieurs possibilités :

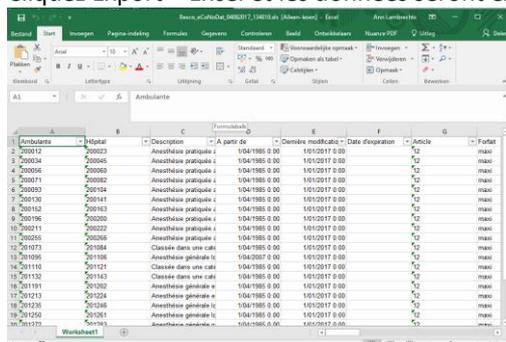
- Excel
- Rapport standard



Des rapports supplémentaires peut être disponible, selon le module ou on travaille. Ces rapports seront expliqués dans les sections respectives de ce document.

Export Excel

Cliquez Export > Excel et les données seront exportées vers Excel :



Export Rapport Standard

Cliquez Export > Rapport standard et les données seront exportées vers un rapport standardisé. D’ici, il est possible d’imprimer le rapport, ou d’enregistrer le rapport dans un des formats disponibles : (pdf, csv, Excel, RTF, TIFF, Web)

Possibilités pour  
filtrer dans  
Excel

- Après avoir exporté les données vers Excel, on peut appliquer des filtres additionnels :
1. Placer le curseur dans la ligne des titres des champs (ligne 5 dans l'exemple ci-dessous)
  2. Cliquez sur « Données »
  3. Cliquez sur « Filtre »

Modification	Expiration	Article	Forfait	Lettre	Facteur	Montant	Stagiaire	Lettre 2	Fact. 2	Montant 2	Type
1/01/2017		12	maxi	K	300	€ 856,88				€ 442,66	N
1/01/2017		12	maxi	K	300	€ 714,07				€ 535,55	N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	255	€ 606,96				€ 455,22	N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	225	€ 535,55				€ 401,66	N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	198	€ 471,29				€ 353,47	K 198 € 377,08 N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	129	€ 307,05				€ 230,29	K 129 € 245,64 N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	117	€ 222,79				€ 167,09	N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	105	€ 199,94				€ 149,96	N
1/04/1985	1/01/2017	12	maxi	K	72	€ 137,10				€ 102,82	N

CNK	Nom	A partir	Modificati	Entreprise	Code ATC	DCI	Type	Spécialité	Forfaitarisé	Attest
0011533	AMPHENOL AMP INJ 30X20MG/2ML	1/00/1997	1/04/2013	JANSSEN CILAG	N02AC03	piraramide	Spécialité	spécialité originale		
0011742	VOGEL VISCUM ALBUM TM GUTT 50ML	1/10/1999	1/01/2015	BIOHORMA BELGIUM			Homéopathie			
0011882	URINOCOL POCHEES GARCONS -ECOULEMENT 20 2275495	1/01/1998	1/07/2013	B BRAUN MEDICAL			stomie et incontinence			
0011890	URINOCOL POCHEES GARCONS -ECOULEMENT 100 227550A	1/01/1998	1/07/2013	B BRAUN MEDICAL			stomie et incontinence			
0011918	URINOCOL POCHEES FILLES -ECOULEMENT 20 2275599	1/01/1998	1/07/2013	B BRAUN MEDICAL			stomie et incontinence			
0011924	MEPECTION SIR. 125ML INTERDIT VERBODEN	1/03/1948	1/04/2010	DENOLIN	N02AC02	methadone, associations sauf avec les	Spécialité	spécialité originale		
0011940	URINOCOL POCHEES FILLES -ECOULEMENT 100 227550A	1/01/1998	1/07/2013	B BRAUN MEDICAL			stomie et incontinence			
0011957	MEPHENON AMP 6 X 10 MG/1 ML	1/03/1954	1/05/2017	STEROP	N07BC02	methadone	Spécialité	spécialité originale		
0012138	BETOPTIC COLLYRE 5ML 0,5%	1/12/1985	1/01/2018	NOVARTIS PHARMA	S01ED02	betaxolol	Spécialité	spécialité originale	X	
0012298	RILATINE COMP 20 X 10 MG	1/03/1958	1/01/2018	NOVARTIS PHARMA	N06BA04	methylphen data	Spécialité	spécialité originale	X	B

Cliquez sur la flèche d'une liste drop down pour appliquer le filtre de son choix.

CNK	Nom	A part	Modific	Entreprise	Code A	DCI	Type	Spécialité	Forfaitari	Attest
0011588	DIPIDOLOR AMP INJ 30X20MG/2ML	1/00/1997	1/04/2013				Spécialité	spécialité originale		
0011742	VOGEL VISCUM ALBUM TM GUTT 50ML	1/10/1999	1/01/2015				Homéopathie			
0011882	URINOCOL POCHEES GARCONS -ECOULEMENT 20 2275495	1/01/1998	1/07/2013				stomie et incontinence			
0011890	URINOCOL POCHEES GARCONS -ECOULEMENT 100 227550A	1/01/1998	1/07/2013				stomie et incontinence			
0011918	URINOCOL POCHEES FILLES -ECOULEMENT 20 2275599	1/01/1998	1/07/2013				stomie et incontinence			
0011924	MEPECTION SIR. 125ML INTERDIT VERBODEN	1/03/1948	1/04/2010				Spécialité	spécialité originale		
0011940	URINOCOL POCHEES FILLES -ECOULEMENT 100 227550A	1/01/1998	1/07/2013				stomie et incontinence			
0011957	MEPHENON AMP 6 X 10 MG/1 ML	1/03/1954	1/05/2017				Spécialité	spécialité originale		
0012138	BETOPTIC COLLYRE 5ML 0,5%	1/12/1985	1/01/2018				Spécialité	spécialité originale	X	
0012298	RILATINE COMP 20 X 10 MG	1/03/1958	1/01/2018				Spécialité	spécialité originale	X	B
0012269	OMNIPAZQUE 240 FL 1X 10ML 240MG I/ML	1/11/1985	1/01/2018				Spécialité	spécialité originale	X	B
0012401	OMNIPAZQUE 240 FL 1X 20ML 240MG I/ML	1/11/1985	1/01/2018	GE HEALTHCARE	V08AB02	iohexol	Spécialité	spécialité originale	X	B

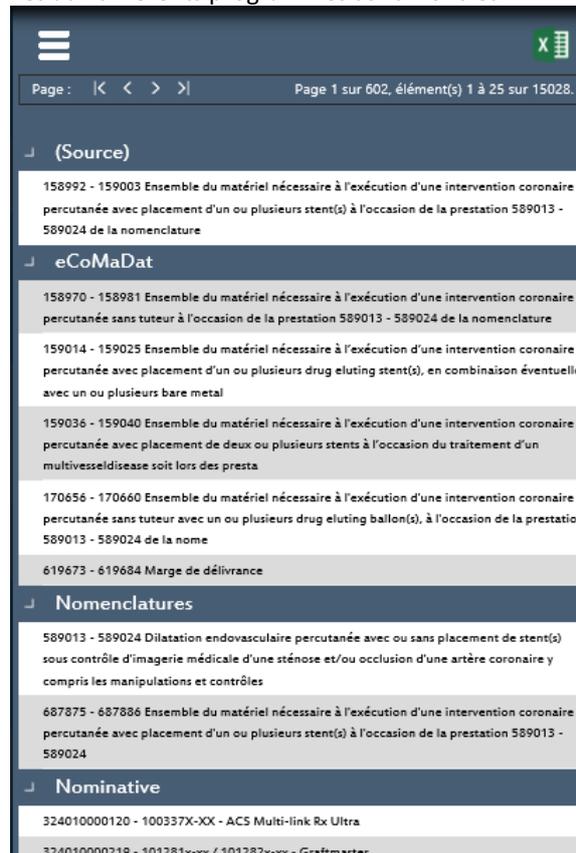
## 1.5 Liens d'application

Liens d'application

Liens d'application

Il y a des liens entre les modules différentes du "Besco\_Portal" pour échanger des informations entre les modules sans que l'utilisateur doive faire des recherches additionnelles dans les différentes règles.

Sur les différents écrans de base, l'icône "Liens d'application" donne la possibilité de réaliser cet échange. Dans la barre de navigation, tous les numéros liés aux différents programmes sont montrés.



Source

Le numéro sélectionné et tous les autres liens dans la même application sont repris.

Application

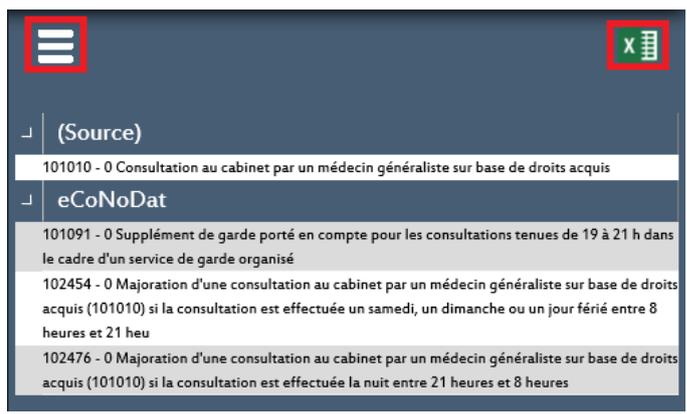
Les autres applications sont affichées (dans la mesure où les éléments associés aux éléments sélectionnés).

Le numéro (nomenclature, code prestation, numéro nominative, CNK) et une partie du libellé sont affichés.

En cliquant sur le lien demandé, vous arrivez sur l'écran de base de l'application concernée avec l'information choisie.

Exporter les liens d'application

Les liens d'application peuvent facilement être exportés dans Excel.



Fermer liens d'application

Pour fermer les liens d'application, cliquez sur l'icone

### 1.6 Impression des informations disponibles à l'écran

Pour l'impression des informations affichées à l'écran, vous pouvez utiliser la fonction d'impression du

browser :

- Au niveau des paramètres de la page, choisissez 'Horizontalement'
- L'exemple d'impression peut être imprimé

**Recherche et Paramètres**

Chercher par description/nomenclature: 101010 Résultats: 1/3  
 Historique: 8/04/2016

Nomenclature: 101010 - 0 A partir de: 01/04/1985 Dernière modification: 01/01/2014 Date d'expiration: N ID: 203333

Consultation au cabinet par un médecin généraliste sur base de droits acquis

Lettre	Facteur	Valeur-clé	Montant	Stagiaire
N	6.000	2.517137	€ 15.10	

Article	Aide opératoire
2	
Hôpital de jour	Montant
Marge de sécurité	Maximum
Marge de délivrance	Maximum

Remboursement			
Ambulatoire		Hospitalisé	
RP	Active	RP	Active
€ 13.60	€ 9.10		
€ 14.10	€ 11.10		

Tickets modérateur			
Ambulatoire		Hospitalisé	
RP	Active	RP	Active
€ 1.50	€ 6.00		
€ 1.00	€ 4.00		

**Explication**

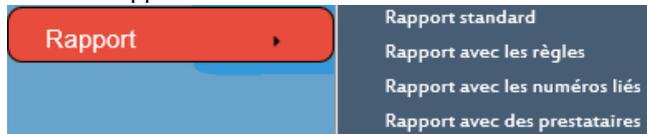
- Consultations au cabinet sans DMG
- Consultations au cabinet avec DMG

## 1.7 Les rapports

Rapports standards

Chaque module a un nombre de rapports standards qui fonctionnent tous suivant les mêmes principes.

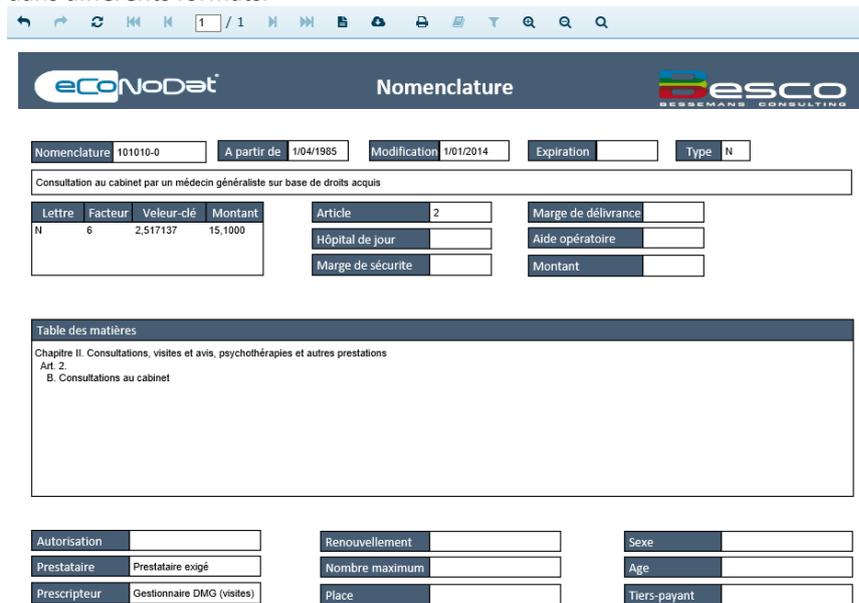
Choix du rapport souhaité:



Rapport

- Rapport standard
- Rapport avec les règles
- Rapport avec les numéros liés
- Rapport avec des prestataires

Ce rapport contient l'information demandée, éventuellement pour plusieurs numéros selon sélection. Outre l'impression, un rapport peut être exporté dans différents formats.



Navigation: 1 / 1

**eCoNoDat** Nomenclature **BESCO** BESSEMANS CONSULTING

Nomenclature: 101010-0 A partir de: 1/04/1985 Modification: 1/01/2014 Expiration: Type: N

Consultation au cabinet par un médecin généraliste sur base de droits acquis

Lettre	Facteur	Valeur-clé	Montant	Article	Marge de délivrance
N	6	2,517137	15,1000	2	

Hôpital de jour  
Marge de sécurité  
Aide opératoire  
Montant

Table des matières

Chapitre II. Consultations, visites et avis, psychothérapies et autres prestations  
Art. 2.  
B. Consultations au cabinet

Autorisation  
Renouvellement  
Sexe  
Prestataire  
Prestataire exigé  
Nombre maximum  
Age  
Prescripteur  
Gestionnaire DMG (visites)  
Place  
Tiers-payant

Un rapport peut être :

- Imprimé
- Exporté selon un des format disponibles :



- Acrobat (PDF) file
- CSV (comma delimited)
- Excel 97-2003
- Rich Text Format
- TIFF file
- Web Archive
- XPS Document

## 2 eCoNoDat® - eCoNoDat® Care

### 2.1 eCoNoDat®

Le module eCoNoDat du Besco Portal contient 4 menus principaux :

- Base
- Documents
- Chercher dans les documents
- Listes Limitatives

Le menu de base à son tour consiste de différents écrans:

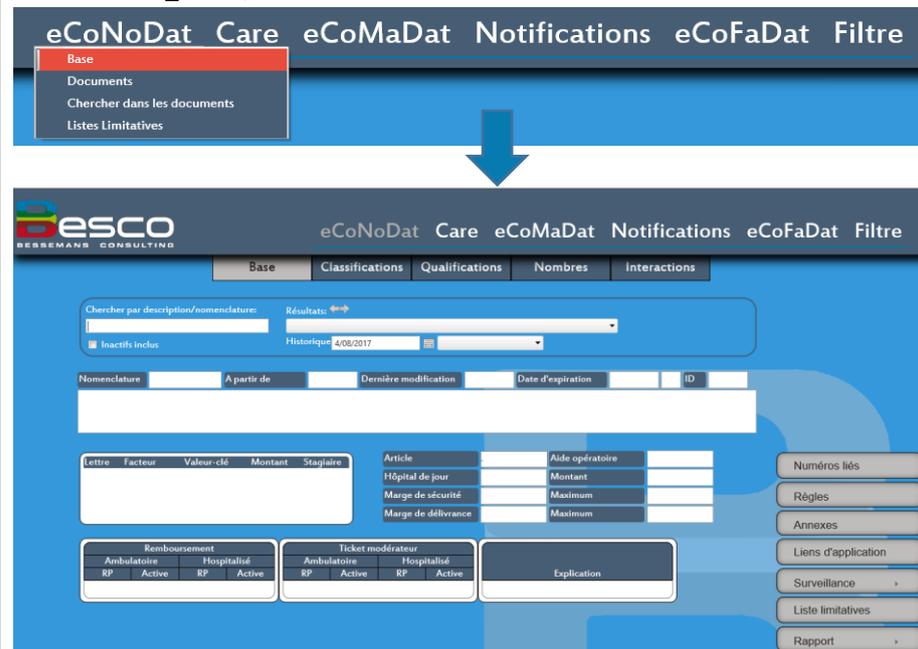
- Base
- Classifications
- Qualifications
- Nombres
- Interactions

Les écrans différents sont expliqués individuellement ci-dessous.

#### 2.1.1 Base

Ouvrir l'écran de base

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base:



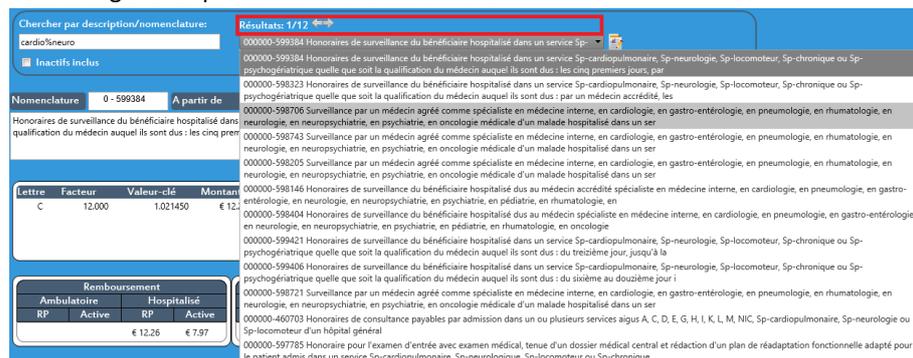
Recherche de numéros de nomenclature

Chaque écran d'eCoNoDat a la même fonctionnalité pour la recherche de médicaments (sauf Interactions). Il est possible de rechercher le nomenclature par:

- Numéro de nomenclature : Insérez un numéro ou une partie de numéro. Comme résultat, les numéros commençant par ce numéro sont affiché.
- Libellé : insérez un mot, une partie de mot ou plusieurs mots

Sous cette rubrique, il est possible d'encoder la description complète ou d'entrer un code ou une partie de ces données. On peut également utiliser le symbole '%' (ex.

cardio%neuro) pour effectuer une recherche par mots composés. Le nombre de résultats générés par la recherche est affiché



Cliquez sur le nomenclature recherché dans la sélection constituée pour le sélectionner.

Inactifs inclus

Par défaut, une recherche est performé sur les numéros de nomenclature actuels. Choisissez d'afficher les inactifs pour voir également les numéros pourvus d'une date de fin.

Historique

L'historique du numéro sélectionné peut être demandé de deux manières différentes:

- (1) En insérant une date dans la fenêtre disponible
- (2) À partir d'une liste des dates de modification. Il est aussi affiché de quel type de modification il s'agit (ex. modification de montants, ou d'un autre champs)



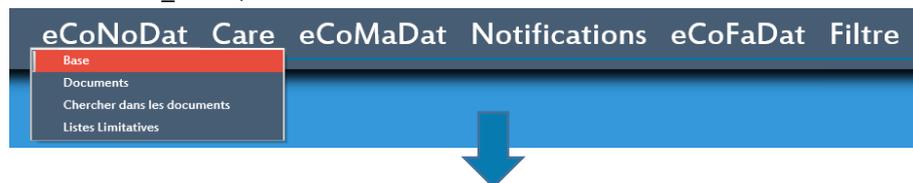
Si une date est sélectionné dans l'historique, cette date sera conservée pendant toute la session. Ça peut être pratique pour contrôler les factures.

Lorsqu'on travaille dans l'historique, la dernière modification est affiché en jaune. Un historique est non seulement disponible sur les montants, mais aussi sur les règles, les numéros liés.

### 2.1.1.1 Base

Ouvrir l'écran de base

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base > Base:



Chercher par description/nomenclature: Résultats: 1/12  
cardio%neuro  
Inactifs inclus Historique 4/08/2017

Nomenclature 0 - 599384 A partir de 01/01/1995 Dernière modification 01/01/2017 Date d'expiration N ID 201896

Honoraires de surveillance du bénéficiaire hospitalisé dans un service Sp-cardiopulmonaire, Sp-neurologie, Sp-locomoteur, Sp-chronique ou Sp-psychogériatrique quelle que soit la qualification du médecin auquel ils sont dus : les cinq premiers jours, par jour

Lettre	Facteur	Valeur-clé	Montant	Stagiaire
C	12.000	1.021450	€ 12.26	

Article	Aide opératoire
25	

Article	Montant
14 Hôpital de jour	
16 Marge de sécurité	
18 Marge de délivrance	

20 Remboursement			
Ambulatoire		Hospitalisé	
RP	Active	RP	Active
	€ 12.26		€ 7.97

21 Ticket modérateur			
Ambulatoire		Hospitalisé	
RP	Active	RP	Active
	€ 0.00		€ 4.29

22 Explication
35% - max. € 4.96

Informations de l'écran de base

Les informations ci-dessous sont disponibles dans l'écran de base :

Champ	Description
(1) Nomenclature	Numéro de nomenclature = numéro d'ordre = code de prestation Le numéro d'ordre doit être utilisé sur chaque attestation de soin comme preuve d'une prestation de santé.
(2) A partir de	Date à partir de laquelle le numéro est entré en vigueur
(3) Dernière modification	Date de la dernière modification (modification des montants ou autre)
(4) Date d'expiration	Date à laquelle le numéro est supprimé
(5) Type	N = Nomenclature P = Pseudonomenclature
(6) ID	ID unique du numéro de nomenclature (pour usage interne à Besco)
(7) Lettre	Chaque lettre-clé est publiée au Moniteur <sup>1</sup> et correspond avec une certaine partie du prestation. Ainsi, l'honoraire d'un prestation peut être constitué de parties différentes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acte intellectuelle : valeur N</li> <li>- Disponibilité : valeur D</li> <li>- Partie matérielle : valeur E</li> <li>- Accréditation : valeur Q</li> </ul> Voir ANNEXE 1 – LISTE DES LETTRES CLÉS DE LA NOMENCLATURE
(8) Facteur	= nombre de coefficient Le coefficient est publié au Moniteur <sup>1</sup> et représente la valeur relative d'une prestation au lettre clé. Par exemple : N8 a la valeur réelle en euro : N = 2.31€ selon l'accord avec les médecins a une certaine date ⇒ 2.31€ x 8 = 14.48€

<sup>1</sup> Les lettres clés et les nombres de coefficient sont publiés dans le Moniteur. C'est le cas pour la nomenclature, mais PAS pour la pseudonomenclature.

(9) Valeur-clé	La valeur du lettre clé est déterminée dans l'accord du groupe de prestataires concernée (dentistes, kinésistes, logopédistes,...) Cette valeur peut être différente pour chaque lettre clé.
(10) Montant	= L'honoraire , c'est le résultat de Facteur x Valeur clé
(11) Stagiaire	75% du Montant (honoraire) (10)
(12) Article	Le numéro de l'article où le prestation est inclus. Cliquez sur le numéro pour afficher le texte de l'article dans une fenêtre pop-up.
(13) Aide opératoire	Représente l'aide opératoire effectué pendant une prestation chirurgicale d'un autre médecin. L'honoraire forfaitaire est 10% de la valeur relative de la prestation effectuée
(14) Hôpital de jour	Ce champs indique si pour le prestation sélectionné il est permis de facturer un forfait concernant l'hospitalisation de jour. Si oui, le forfait concernant est affiché, et le montant de ce forfait est affiché dans le champs à côté (voir 15 et ANNEXE 2 – JOURNÉE D'ENTRETIEN – FORFAITS)
(15) Montant	Montant forfaitaire, concernant l'hospitalisation de jour selon la convention actuelle (voir 14)
(16) Marge de sécurité	<i>S'applique uniquement aux articles 35 et 35bis, lesquels sont supprimés à partir du 01.07.2014. Pour informations additionnelles : voir 3 eCoMaDat® - eCoMaDat®Notification)</i>
(17) Maximum	
(18) Marge de délivrance	
(19) Maximum	
(20) Remboursement	Le montant remboursé par l'institution de soins
(21) Ticket modérateur	Le différence entre l'honoraire et le remboursement
(22) Explication	Explication par tarif (s'il s'applique). Si le texte ne peut pas être affiché entièrement, ce texte est montré dans un « tooltip » (mouse-over).

#### Numéros liés

Numéros liés
Règles
Annexes
Liens d'application
Surveillance
Liste limitatives
Rapport

Si le numéro de (pseudo)nomenclature est lié aux autre numéros, ils sont affichés après un clique sur le bouton « Numéros liés ».

Il y a des différents types de liens :

- **Cumul:** mentionné explicitement comme cumulable dans la nomenclature.
- **Non-cumul:** mentionné explicitement comme non-cumulable.
- **Anesthésie:** en cas d'anesthésie, utilisez ce numéro.
- **Supplément d'honoraires:** supplément d'honoraires éventuel pour ce numéro.
- **Accréditation:** prestations identiques avec ou sans accréditation.
- **Forfait:** forfait correspondant pour l'hospitalisation de jour (voir 14 ci-dessus).
- **Normal:** lien entre une prestation chirurgicale et un forfait implant ou matériel et inversement.
- **Salle de plâtre:** l'imputabilité possible du forfait salle de plâtre.
- **Remplacement:** numéros de nomenclature supprimé et remplacés par un nouveau numéro.

## Règles



Les règles d'application au numéro de nomenclature sont recueillies dans un rapport et classées selon le type de règle :

- Supplément d'honoraires
- Cumul
- Règle diagnostique
- Règle interprétative
- Non-cumul
- Règle d'application

Il est aussi possible de montrer les règles spécifiquement pour un type.

## Annexes

Pour certaines demandes, des attestations spécifiques sont prescrites. Si c'est le cas, le document correspondant peut être ouvert sous format PDF.

## Liens d'application

Un numéro de nomenclature peut référer au médicaments, matériels,... Par exemple maxi-forfait, le forfait médicaments,...  
Par ce lien, la liste peut être ouverte dans le module correspondant (eCoFaDat®, eCoMaDat®) et l'élément lié peut être affiché dans le module correspondant.

## Surveillance

Cette possibilité est activée pour les numéros lesquelles permettent de facturer surveillance. Les différents numéros concernant la surveillance qui peuvent être utilisés sont inclus dans :

- Un document avec un tableau reprenant les différentes possibilités et les informations détaillées.
- Un filtre avec les différentes possibilités

## Liste limitative

Dans l'éventualité où une liste limitative est associée à un numéro de nomenclature, celle-ci peut être demandée. Depuis le 30/6/2014 la plupart des listes limitatives sont supprimées. Pour ces numéros cocher « inactif » est nécessaire pour afficher cette information.

Les « Listes nominatives », remplaçant les « listes limitatives » (Législation "La Liste") sont retrouvables dans **eCoMaDat®**.

Pour les catégories suivantes, les listes limitatives sont encore disponibles dans eCoNoDat:

- Aides à la mobilité
- Stomie et incontinence
- Prothèses mammaires
- Bas élastiques thérapeutiques pour la jambe
- Gaines de bras et les gants

Une autre façon pour accéder aux listes limitatives est expliquée dans 2.1.4 Listes Limitative.

## Rapport

Les rapports suivants sont disponibles dans l'écran de base :

- Rapport standard
- Rapport avec les règles
- Rapport avec les numéros liés
- Rapport avec les prestataires

Pour détails concernant imprimer et exporter, voir 1.7 Les rapports.

### 2.1.1.2 Classifications

Ouvrir l'écran de Classifications

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base > Classifications:

Informations de l'écran des Classifications

Les informations ci-dessous sont disponibles dans l'écran des classifications :

Champ	Description
Autorisation	Remboursement uniquement permis après autorisation du médecin-conseil, Collège des médecins-directeurs,...
Prestataire	Indique si un prestataire est obligé
Prescripteur	Indique si un prescripteur est obligé
Renouvellement	Le temps qui doit passer avant de recevoir une renouvellement du remboursement
Nombre de maximum	Indique si le remboursement de la prestation est limité à un nombre particulier
Place	Indique si le numéro d'agrément du lieu de l'acte médical doit être indiqué
Sexe	Indique si la prestation est limitée à un sexe particulier
Prestation relative	Indique si la prestation sélectionné oblige de remplir une prestation relative (facturation sur support magnétique ou électronique, TR50, z17-18)
Anesthésie	Si ce champ contient « OK », ça veut dire que pour le numéro sélectionné, il est permis de facturer anesthésie. Par l'écran de base > numéros liés, on peut retrouver quels numéros d'anesthésie sont admissible.

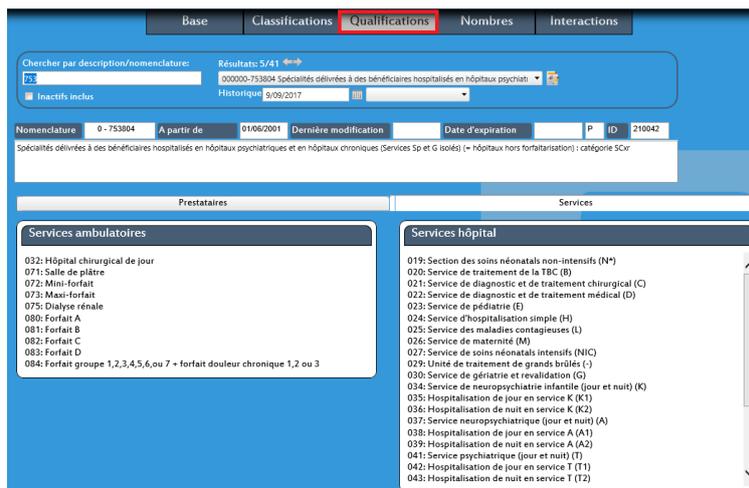
Tarif B	Dans le AR 23.03.1982, une intervention diminuée est prévue pour certaines groupes de bénéficiaires. Il y a 2 sortes d'intervention personnelle : tarif A et tarif B. Ce champ indique si tarif B est autorisé pour ce prestation
Montant de référence	Le montant de référence est la norme à laquelle l'hôpital est comparé. Il s'agit d'une moyenne nationale des dépenses réelle de l'assurance soins de santé augmenté de 10%. Cette moyenne est calculée par pathologie, par niveau de sévérité et par groupe de prestations. Seules les dépenses de l'assurance soins de santé sont prises en compte.
Pathologie grave Progr. De soins cardio	Sera supprimé à partir du 01.01.2018 (reporté à 01.09.2018) et sera remplacé avec le système de « basse variabilité »
Age	Indique si le remboursement de la prestation est limité à un âge particulier
Procédure de demande	Ce champs n'est pas en usage
Validité prescription	Indique la validité de la prescription pour les prestations d'article 27, 28, 29 et 30.
Dent/Membre traité	Ce champs indique si le prestataire est obligé de remplir le numéro de la dent, ou le membre traité sur l'attestation.
Numéro unique appareil IM	= Numéro unique appareil imagerie médical Si « oui » pour le numéro sélectionné, le numéro de l'appareil utilisé pour l'imagerie médical doit être rempli. Ceci est le cas pour les appareils médicaux lourds (cf.. AR 26.05.2016, titre 3). On peut retrouver le numéro de l'appareil dans eCoNoDat Care > Institutions de soins (voir 0 Institutions de soins)
Table des matières	Structure classique de la nomenclature et pseudo nomenclature
Caractère	Position 1 du code référence du MC (voir Annexe 3)
Type	Position 2 du code référence du MC (voir Annexe 3)
Nature	Position 3 du code référence du MC (voir Annexe 3)
Catégorie	Position 4 du code référence du MC (voir Annexe 3)
Code référence	Code référence du MC complet (voir Annexe 3)

### 2.1.1.3 Qualifications

Ouvrir l'écran de Qualifications

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base > Qualifications:





Infos de Qualification

Étant donné que l'INAMI ne dispose pas de fichier complet présentant les codes des services, du prestataire, du prescripteur par numéro de nomenclature, eCoNoDat® utilise de façon indicative une base de données mise à jour mensuellement par les MC. D'autres mutualités peuvent s'écarter de cette interprétation.

Prestataire prescripteur

– Les codes de compétence qui peuvent attester le numéro de nomenclature, que ce soit pour leurs propres patients ou pas.

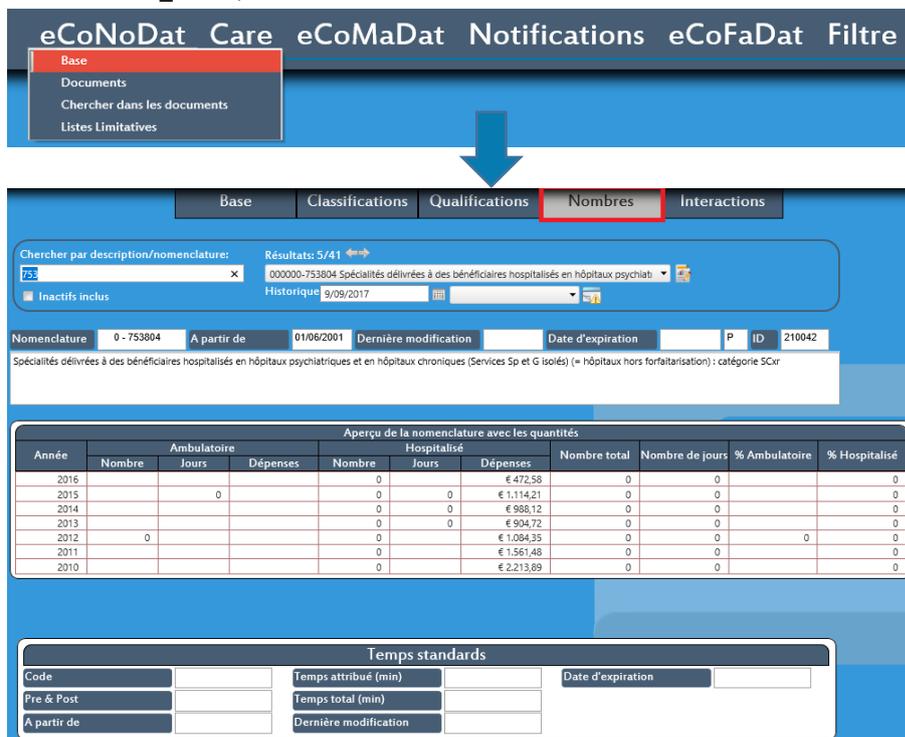
Services

Tous les services, ambulants et hospitaliers, pris en compte pour le numéro de nomenclature concernée.

### 2.1.1.4 Nombres

Ouvrir l'écran de Nombres

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base > Nombres:

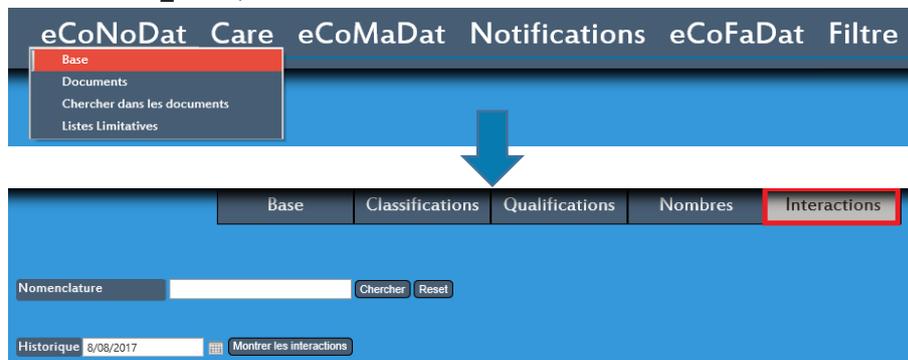


Nombres	Les quantités et les dépenses nationales: ambulance, hospitalisation et calcul du niveau de substitution sont nécessaires afin de pouvoir comparer les activités et les tendances aux chiffres nationaux
Les temps standards	De l'information nécessaire pour le calcul proactif des infirmières salles d'OP financées (Annexe BMF). Pour les numéros chirurgicaux qui ont un temps standard admis, les détails sont affichés : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Code <ul style="list-style-type: none"> <li>- xH: uniquement pour les patients hospitalisés</li> <li>- xA: uniquement pour les patients ambulatoires</li> <li>- AH: pour tous les patients</li> </ul> </li> <li>▪ Temps attribué</li> <li>▪ Pre&amp;Post: facteur de compensation par catégorie</li> <li>▪ Temps total</li> </ul>

### 2.1.1.5 Interactions

Ouvrir l'écran des Interactions

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Base > Interactions:

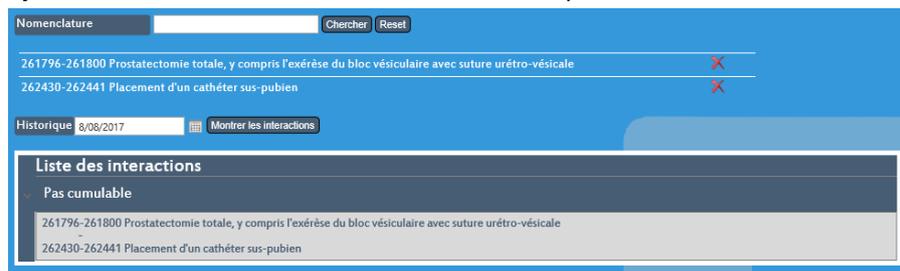


Montrer les interactions

Dans cette application, les différents numéros de la nomenclature peuvent être vérifiés pour d'éventuelles interactions mutuelles.

Tapez le numéro de la nomenclature et cliquez OK.

Ajoutez un autre numéro de la nomenclature et cliquez « Monter les interactions ».



Le type de l'interaction est affiché (par exemple : Pas cumulable)

En cliquant , on peut supprimer le numéro de la liste.

## 2.1.2 Documents

Ouvrir l'écran  
des Documents

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Documents :

The screenshot shows the eCoNoDat portal navigation menu with 'Documents' selected. Below the menu, a list of documents is displayed with columns for 'Nom:', 'Date de début:', and 'Date d'expiration:'.

Nom:	Date de début:	Date d'expiration:
ART 1 : Généralités	01/02/2016 -	
Règles interprétatives ART 1	01/04/2011 -	

Toutes les informations légales et officielles sont affichées de façon synoptique par thème:

- Instructions
- Listes limitatives
- Circulaires
- Conventions
- Conventions rééducation fonctionnelle
- INAMI
- Moniteur
- Législation
- Xtra

La sélection d'un thème conduit à l'affichage d'un ou d'une liste de plusieurs documents.

## 2.1.3 Recherche dans des documents

Ouvrir l'écran  
Chercher dans  
les Documents

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Chercher dans les Documents :

The screenshot shows the eCoNoDat portal search interface with a search bar and a checkbox for 'Inactifs inclus'.

Le fonctionnement de la recherche dans des documents est décrit 1.3 Documents.

## 2.1.4 Listes Limitatives

Dans l'éventualité où une liste limitative est associée à un numéro de nomenclature, celle-ci peut être demandée. Depuis le 30/6/2014 la plupart des listes limitatives sont supprimées (article 35 et 35 bis). Pour ces numéros cocher « inactif » est nécessaire pour afficher cette information.

Les « Listes nominatives », remplaçant les « listes limitatives » (Législation "La Liste") sont retrouvables dans eCoMaDat®.

Pour les catégories suivantes, les listes limitatives sont encore disponibles dans eCoNoDat :

- Aides à la mobilité
- Stomie et incontinence
- Prothèses mammaires
- Bas élastiques thérapeutiques pour la jambe
- Gaines de bras et les gants

Une autre façon pour accéder aux listes limitatives est expliquée dans 2.1.1.1 Base.

Ouvrir Listes  
Limitatives

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoNoDat > Chercher dans les Documents :

La recherche peut être effectuée de deux manières :

- Code identification
- Le premier (ou tous les) chiffre(s) des produits à rechercher.
- Description

Une recherche est ici effectuée sur un mot ou sur une partie de la description du produit ou de la référence du produit.

Le nombre de résultats générés est affiché. En sélectionnant le produit souhaité dans la liste, les détails sont affichés à l'écran. À partir du numéro de nomenclature affiché, un lien est proposé vers le détail de ce numéro dans l'écran **Nomenclature**.

## 2.2 eCoNoDat<sup>®</sup>Care

La partie eCoNoDat<sup>®</sup>Care comprend 2 sous-parties :

- Prestataires de soins
- Institutions de soins

### 2.2.1 Prestataires de soins

Tous les prestataires de soins connus auprès de l'INAMI sont repris dans ce fichier.

Ouvrir l'écran de prestataire de soins

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez Care > Prestataire de soins :

The screenshot shows the eCoNoDat Care interface. At the top, there is a navigation bar with 'eCoNoDat Care eCoMaDat Notifications eCoFaDat Filtre'. Below this, there are two tabs: 'Prestataires de soins' (highlighted in red) and 'Institutions de soins'. The main area contains search filters for 'Naam', 'Postcode', 'Wissen', 'Voornaam', 'Gemeente', 'Zoeken', 'Beroep' (with a '(Geen filter)' dropdown), 'Kwalificatie', 'Toon inactief', 'Riziv Nr', 'Applicatielinks', 'Rapport', and 'Werkadres koppelen'. Below the filters, there is a 'Resultaten:' section on the left and a 'Detail' section on the right. The 'Detail' section shows fields for 'Naam', 'Riziv Nr', 'Voornaam', 'Adres', 'Beroep', 'Attributen', 'Status', and 'KBO'. Below the detail section, there are three expandable sections: 'Kwalificatie', 'Conventionering', and 'Accreditatie'. A 'Werkzaam te' section is also visible on the right side of the detail view.

Recherche

Il est possible d'effectuer une recherche par :

- Nom
- Prénom
- Profession
- Code Postal
- Commune
- Qualification
- N° INAMI

Il est aussi possible de chercher par une combinaison de plusieurs critères.

Une liste de prestataires est affichée selon les critères de recherche.

En sélectionnant le prestataire approprié, les détails du prestataire sont affichés.

Nom:  Code postal:  Effacer

Prénom:  Commune:  Rechercher

Profession:  Qualification:

Inactif inclus  No.INAMI:

[Liens d'application](#)

[Rapport](#)

[Lier adresse de travail](#)

Résultats: 6

JACOBS JAN	♂
3500 HASSELT	Médecin
JACOBS JAN	♂
3221 NIEUWRODE	Médecin
JACOBS JAN	♂
2610 WILRIJK	Dentiste
JACOBS JAN	♂
3520 ZONHOVEN	Dentiste
JACOBS JAN	♂
3600 GENK	Infirmière
JACOBS JAN	♂
9160 LOKEREN	Kinésithérapeute

Détail

Nom	JACOBS	No.INAMI	37925119
Prénom	JAN	Adresse	DAMHERTENLAAN 49 2610 WILRIJK
Profession	Dentiste	Attributs	
Situation	Actif depuis 04-07-1979	BCE	

Qualification

37925119001 Dentiste généraliste	04-07-1979 -
----------------------------------	--------------

Convention

37925119001 Conventiionné	01-05-2017 - 31-12-2018
37925119001 Conventiionné	25-01-2015 - 31-12-2016
37925119001 Non-conventiionné	01-01-2015 - 24-01-2015

Accréditation

Travaille à

(Inam)

Tel Heydelaan 142  
2100 DEURNE

Si un prestataire a plus de 2 spécialisations, les spécialisations supplémentaires sont affichées comme « Attribut », par exemple :

- Conebeam CT Dentaire
- Intensiviste
- Néonatalogie
- Neurologie Pédiatrique
- Brevet de médecine aiguë

Liens d'application

Liens d'application

Rapport

Lier adresse de travail

En appuyant sur 'Liens d'application', on obtient toutes les prestations qui peuvent être facturées par le médecin.

Page : |< < > >| Page 1 sur 113, élément(s) 1 à 25 sur 2818.

(Source)
10899731520 - JAN JACOBS, HASSELT - Médecin spécialiste en stomatologie
Institution
71024388 - JESSAZIEKENHUIS, HASSELT
Nomenclature
0 - 145305 * Pansement dermatologique compliqué pour lésions étendues, en période d'hospitalisation
0 - 469103 Supplément pour radiographies faites chez un patient hospitalisé sous traction continue ou sous aspi
0 - 552086 Recherche d'antigènes de Legionella dans l'urine (Maximum 1) (Règle diagnostique 104)
0 - 590181 Honoraires forfaitaires pour la permanence médicale intra-hospitalière dans une fonction reconnue
0 - 590203 Honoraires forfaitaires pour la permanence médicale intra-hospitalière dans une fonction reconnue
0 - 590446 Honoraires pour assistance médicale donnée par un médecin d'une fonction reconnue de soins urgents
0 - 597763 Honoraires de surveillance du bénéficiaire hospitalisé dans un service Sp (soins palliatifs) à parti
0 - 597800 Honoraires de surveillance pour le séjour d'un patient dans un hôpital de jour reconnu, pour le méde

Rapport

Il y a 2 types de rapports :

- Rapport standard : l'information comme affichée sur l'écran est disponible dans un rapport

- Liens d'application
- Rapport
- Liier adresse de travail

**Prestataire**

Numero INAMI	10899731	Status	Actif depuis 04/07/1995
Nom	JACOBS	Prénom	JAN, JULES
Adresse	MOMBEEKDREEF 17 3500 HASSELT	Attributs	

Numero INAMI	Convention	A partir de	Expiration
10899731520	Non-conventionné	27/03/2017	31/12/2017
10899731520	Non-conventionné	01/01/2016	26/03/2017
10899731520	Non-conventionné	09/02/2015	31/12/2015
10899731520	Conventionné	01/01/2015	08/02/2015

Numero INAMI	Qualification	A partir de	Expiration
10899731520	Médecin spécialiste en stomatologie	13/09/2000	

Numero INAMI	Accrédité	A partir de	Expiration
10899731520	Accrédité	01/02/2016	31/01/2019
10899731520	Accrédité	01/02/2015	31/01/2016

▪ **Rapport avec des prestations :**

**Liste de prestations**

Numero INAMI	10899731520	Status	Actif depuis 04/07/1995
Nom	JACOBS	Prénom	JAN, JULES
Adresse	MOMBEEKDREEF 17 3500 HASSELT	Qualification	Médecin spécialiste en stomatologie

Nomenclature	Description
0 - 145305	* Pansement dermatologique complet pour lésions étendues, en période d'hospitalisation
0 - 489803	Supplément pour radiographies faites chez un patient hospitalisé sous traction continue ou sous aspiration fluoroscopique continue ou sous surveillance télé-quelque soit déclaré aux prestations 211815211024, 211864, 211816, 211140, 211816, 211801, 211130, 212815-212808, 212841, 212801, 211843, 211812-211840, 211844, 211520, 211848, 211832, 211840, 211842, 211844, 211846, 211848, 211850, 211852, 211854, 211856, 211858, 211860, 211862, 211864, 211866, 211868, 211870, 211872, 211874, 211876, 211878, 211880, 211882, 211884, 211886, 211888, 211890, 211892, 211894, 211896, 211898, 211900, 211902, 211904, 211906, 211908, 211910, 211912, 211914, 211916, 211918, 211920, 211922, 211924, 211926, 211928, 211930, 211932, 211934, 211936, 211938, 211940, 211942, 211944, 211946, 211948, 211950, 211952, 211954, 211956, 211958, 211960, 211962, 211964, 211966, 211968, 211970, 211972, 211974, 211976, 211978, 211980, 211982, 211984, 211986, 211988, 211990, 211992, 211994, 211996, 211998, 220000
0 - 552886	Recherche d'antigènes de Legionella dans l'urine (Maximum 1) (Hijigé diagnostique 196)
0 - 590591	Honoraires forfaitaires pour la permanence médicale intra-hospitalière dans une fonction reconnue de soins urgents spécialisés, par admission hospitalière dans un service algé A, C, D, E, G, H, (I), K, L, M ou NC - Clin hospital général qui dispose d'une fonction reconnue de soins urgents spécialisés
0 - 590603	Honoraires forfaitaires pour la permanence médicale intra-hospitalière dans une fonction reconnue de soins intensifs par admission hospitalière dans un service algé A, C, D, E, G, H, (I), K, L, M ou NC d'un hôpital général qui dispose d'une fonction reconnue de soins intensifs
0 - 590446	Honoraires pour assistance médicale dotée par un médecin d'une fonction reconnue de soins urgents spécialisés pour le transport avec accompagnement médical d'un patient hospitalisé vers un établissement hospitalier autre que l'établissement dont fait partie la fonction reconnue de soins urgents spécialisés, en vue de la fixation en urgence d'un diagnostic et/ou traitement
0 - 587763	Honoraires de surveillance de bénéficiaire hospitalisé dans un service à jour (soins palliatifs) à partir du premier jour d'hospitalisation dans ce service - de veille et veille pour jusqu'à la fin du troisième mois, par jour

Les rapports peuvent être imprimés ou exportés dans les formats suivants :

- Acrobat (PDF) file
- CSV (comma delimited)
- Excel 97-2003
- Rich Text Format
- TIFF file
- Web Archive

Lier adresse de travail

- Liens d'application
- Rapport
- Lier adresse de travail

Cliquez « Lier adresse de travail » pour remplir l'adresse de travail du prestataire dans une fenêtre « pop-up ».

Le formulaire ci-dessous permet de signaler à Besco que le prestataire de soin est en fonction à une adresse définie.

**Données du demandeur**

Nom

Prénom

E-mail

A retenir

**Données du prestataire de soin**

Nom

Prénom

No.INAMI

Prestataire de soin en fonction à

Hôpital/site

Rue + N°

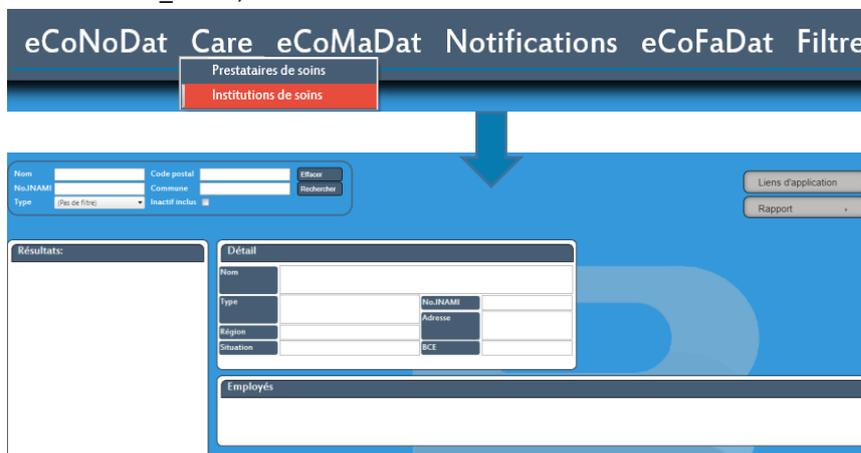
Commune

## 2.2.2 Institutions de soins

Cette partie contient toutes les institutions de soins avec leur(s) numéro(s) d'identification.

Ouvrir l'écran de Institutions de soins

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez Care > Institutions de soins



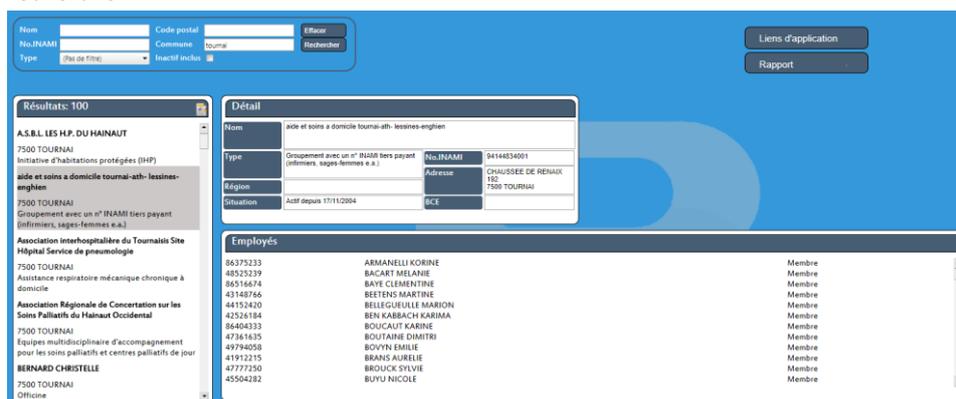
Recherche

Il est possible d'effectuer une recherche par :

- le nom (entier ou partiel)
- N° INAMI
- Code Postal
- Commune
- Type

ou par une combinaison de plusieurs de ces critères.

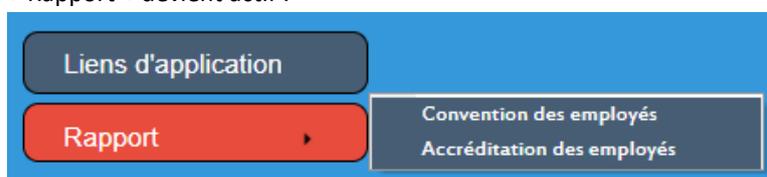
L'écran des résultats affiche toutes les informations disponibles selon les critères de recherche :



Cliquez sur l'institution appropriée pour montrer les détails.

Rapport

Si une institution de soins contenant des employés est sélectionnée , le bouton de « Rapport » devient actif :



Il ya 2 rapports:

- Convention des employés

**Liste de convention des employés**

Nom	Prénom	No.INAMI	Profession	Qualification	Début de convention	Fin de convention	Statut
BOLLENS	RENAUD	15790217	Médecin	Médecin spécialiste en urologie	01/01/2019	31/12/2019	Partiellement conventionné
BONNET	PHILIPPE	15517723	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
CARAVAGGIO	CARLO	15902456	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/01/2019	31/12/2019	Partiellement conventionné
DEVAUX	PHILIPPE	15581762	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/01/2019	31/12/2019	Partiellement conventionné
DOOMS	LOUIS	19800409	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie orthopédique	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
GILLES	RAYMOND	15782789	Médecin	Médecin spécialiste en cardiologie	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
HAMDIR	VINCENT	15417351	Médecin	Médecin spécialiste en cardiologie	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
HAMDIR	XAVIER	15809614	Médecin	Médecin spécialiste en radiodiagnostic	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
LOCUFIER	JEAN LUC	12044555	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/01/2019	31/12/2019	Non-conventionné
MOENS	PATRICK	15523067	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/01/2019	31/12/2019	Conventionné
WGBO N'GBO NGABE	ROSY	19739096	Médecin	Médecin spécialiste en neurologie	01/01/2019	31/12/2019	Partiellement conventionné

- Accréditation des employés

**Liste d'accréditation des employés**

Nom	Prénom	No.INAMI	Profession	Qualification	Début d'accréditation	Fin d'accréditation
BOLLENS	RENAUD	15790217	Médecin	Médecin spécialiste en urologie		
BONNET	PHILIPPE	15517723	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/04/2016	31/03/2021
CARAVAGGIO	CARLO	15902456	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/12/2016	30/11/2019
DEVAUX	PHILIPPE	15581762	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/12/2017	30/11/2020
DOOMS	LOUIS	19800409	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie orthopédique	01/02/2016	31/01/2021
GILLES	RAYMOND	15782789	Médecin	Médecin spécialiste en cardiologie	01/01/2016	31/12/2020
HAMDIR	VINCENT	15417351	Médecin	Médecin spécialiste en cardiologie	01/07/2017	30/06/2020
HAMDIR	XAVIER	15809614	Médecin	Médecin spécialiste en radiodiagnostic	01/12/2017	30/11/2020
LOCUFIER	JEAN LUC	12044555	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie	01/05/2017	30/04/2018
MOENS	PATRICK	15523067	Médecin	Médecin spécialiste en chirurgie		

Exportez le rapport vers Excel pour appliquer des filtres additionnels, selon les instructions de 1.4 Filtres, Possibilités pour filtrer dans Excel.

Appareils

Les appareils sont toujours liés au Type « 710 Hôpitaux généraux ».

Ouvrez une institution du type « Hôpitaux généraux », afin de montrer la liste des appareils :

The screenshot shows the eCoNoDat interface with search filters set to '710 Hôpitaux généraux'. A list of medical equipment is displayed, including items like 'ASIO', 'SIEMENS-SOMATOM Emotion', and 'PHILIPS-Achieva 1.5T A-series'.

Dans l'écran d'eCoNoDat Classifications (voir 2.1.1.2 Classifications), il est indiqué quels numéros de la nomenclature ont besoin d'un numéro d'appareil.

Liens d'application

En utilisant Liens d'application, une liste des employés de l'institution est affichée. Cette liste peut être exportée vers Excel.

71041216 - C.H.R. DE LA CITADELLE, LIEGE - Hôpitaux généraux	
<b>Employés</b>	
ABATE EKOLLO JOELLE - 16854937, LIEGE - Médecin spécialiste en psychiatrie	
ACIK MEHTAP - 16735270, CHAUDFONTAINE - Médecin de médecine générale, porteur d'un certificat de formation complémentaire + ECG à 100 %	
ADAM AURELIE - 16876119, ALLEUR - Médecin spécialiste en psychiatrie	
AERTGEERTS ELISE - 19328833, SOHIER - Médecin spécialiste en anesthésie-réanimation, porteur du titre professionnel particulier en médecine d'urgence	
AHN RAYMOND - 16576805, VERVIERS - Médecin spécialiste en radiodiagnostic	
ALEXANDRE GILBERT - 16252052, ANS - Médecin spécialiste en chirurgie orthopédique	

### 3 eCoMaDat® - eCoMaDat® Notification

#### 3.1 eCoMaDat®

eCoMaDat® comprend « La Liste », le remplacement des articles 35 et 35bis. La liste est en vigueur depuis 01.07.2014 et comprend tous les implants (I) et les dispositifs médicaux invasifs (II).

Le module eCoMaDat® contient 4 éléments dans le menu :

- Base
- Documents
- Chercher dans les documents
- Liste Nominatives

Le menu Base à son tour, contient 2 écrans :

- Base
- Nombres

Les écrans différents sont expliqués individuellement ci-dessous.

##### 3.1.1 Base

Ouvrir le menu  
eCoMaDat Base

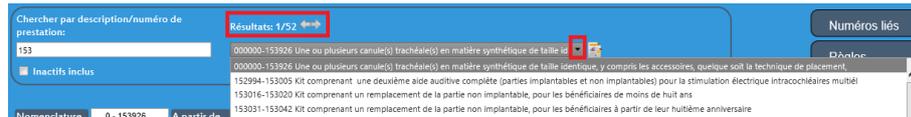
Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoMaDat > Base

Recherche de  
numéros de  
nomenclature

La fonctionnalité pour la recherche d'implants est disponible dans l'écran de Base, Nombres et Liste Nominative. Il est possible de rechercher par :

- Numéro de prestation : tapez (une partie du) le numéro de prestation.
- Description : il est possible de rechercher par un mot, une partie de la description, ou une combinaison de plusieurs mots (en utilisant le « % »).

Le nombre de résultats de la recherche est affiché:



Cliquez sur l'implant recherché dans la sélection constituée pour le sélectionner.

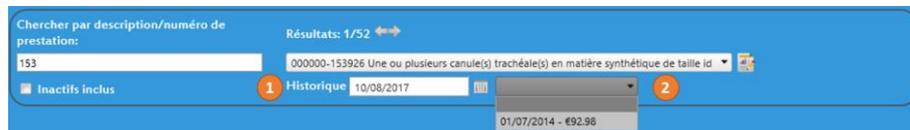
Inactifs inclus

Par défaut, la recherche est effectuée pour les implants actuels. Choisissez d'afficher les inactifs (Inactifs inclus) pour voir également les numéros pourvus d'une date de fin.

Historique

L'historique peut être demandé de deux manières différentes:

- (1) En insérant une date dans la fenêtre disponible
- (2) À partir d'une liste des dates de modification. Non seulement les dates de modifications sont affichés, mais aussi le type de modification (ex. changement de prix, changement d'un autre attribut)



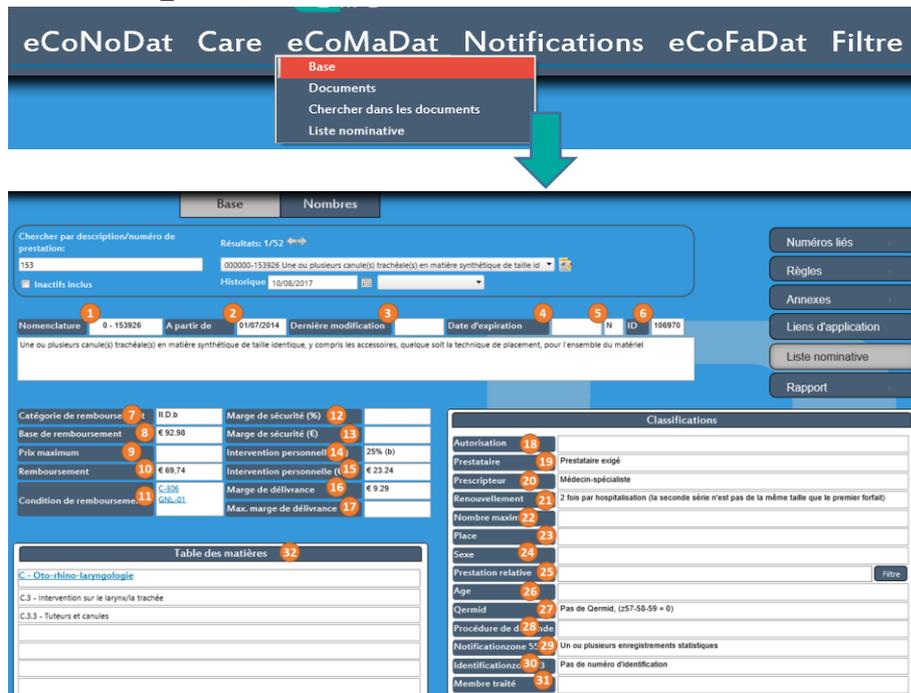
Si une date est sélectionné dans l'historique, cette date sera conservée pendant toute la session. Ça peut être pratique pour contrôler les factures.

Lorsqu'on travaille dans l'historique, la dernière modification est affichée en jaune. Un historique est non seulement disponible sur les montants, mais aussi sur les règles, les numéros liés.

### 3.1.1.1 Base

Ouvrir l'écran Base

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoMaDat > Base



Information de base

Les informations ci-dessous sont disponibles dans l'écran de base :

Champ	Description
(1) Nomenclature	Numéro de nomenclature = numéro d'ordre = code de prestation Le numéro d'ordre doit être utilisé sur chaque attestation de soin comme preuve d'une prestation de santé.
(2) A partir de	Date à partir de laquelle le numéro est entré en vigueur
(3) Dernière modification	Date de la dernière modification (modification des montants ou autre)
(4) Date d'expiration	Date à laquelle le numéro est supprimé
(5) Type	N = Nomenclature P = Pseudonomenclature
(6) ID	ID unique du numéro de nomenclature (pour usage interne à Besco)
(7) Catégorie de remboursement	Le catégorie de remboursement est composé de 3 positions: Position 1 indique si le produit est Implantable (I) ou Invasif (II). Position 2 affiche le catégorie (de A à H). Position 3 (de a à e) détermine le pourcentage de l'intervention personnelle
(8) Base de remboursement	La base de remboursement est le montant sur la base duquel l'intervention de l'assurance maladie est calculée.
(9) Prix maximum <sup>2</sup>	La somme de la base de remboursement et le marge de sécurité, applicable pour la catégorie B et C.
(10) Montant plafonné <sup>2</sup>	Applicable pour la catégorie A. C'est le prix de détail maximum, ou le prix maximum de la liste nominative.
(11) Remboursement	C'est la base de remboursement moins l'intervention personnelle.
(12) Condition de remboursement	Liaison au section dans "La Liste" où les conditions de remboursement sont décrit. Cliquez sur le lien pour ouvrir le document.
(13) Marge de sécurité (%)	Applicable pour catégorie B et C. Le marge de sécurité est un pourcentage de la base de remboursement (20%, à l'exclusion de prestations existants).
(14) Marge de sécurité(€)	Calcul du marge de sécurité en €, à la base du pourcentage (voir 13).
(15) Intervention personnelle (%)	Déterminé par le AR 29.06.2014. IP peut être 0% (a), 25% (b), 45% (c), 55% (d) ou 88% (e).

<sup>2</sup> Montant plafonné et prix maximum ne peuvent pas figurer ensemble.

Si le prix de vent, incl. TVA, est plus grand que le prix maximum ou le montant plafonné, il n'y a pas de remboursement de l'assurance obligatoire (⇒ BMF).

(16) Intervention personnelle (€)	Montant en €, calculé à base du pourcentage de l'intervention personnelle et la base de remboursement.
(17) Marge de délivrance	Le marge de délivrance du pharmacien hospitalier est de 10% du prix de détail (au hôpital), TVA inclus du matériel mentionné au facture de l'hôpital, avec un montant plafonné de 148.74€.
(18) Max. marge de délivrance	10% du prix de détail, avec un plafond de 148,74€.
(19) Autorisation	Remboursement uniquement permis après autorisation du médecin-conseil, Collège des médecins-directeurs,...
(20) Prestataire	Indique si un prestataire est obligé
(21) Prescripteur	Indique si un prescripteur est obligé
(22) Renouvellement	Le temps qui doit passer avant de recevoir une renouvellement du remboursement
(23) Nombre maximum	Indique si le remboursement de la prestation est limité à un nombre particulier
(24) Place	Indique si le numéro d'agrément du lieu de l'acte médical doit être indiqué
(25) Sexe	Indique si la prestation est limitée à un sexe particulier
(26) Prestation relative	Indique si la prestation sélectionnée oblige de remplir une prestation relative (facturation sur support magnétique ou électronique, TR50, z17-18)
(27) Age	Indique si le remboursement de la prestation est limité à un âge particulier
(28) Qermid	Le remboursement de certains implants n'est permis qu'en condition d'enregistrement dans le système de Qermid. Ce champs indique si l'enregistrement dans Qermid est obligé.
(29) Procédure de demande	Indique si le demande d'autorisation doit être fait avant ou après l'implantation, et le délai (le cas échéant)
(30) Notification zone 55	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notifié: un code de notification doit être inclus dans l'attestation pour le numéro de la nomenclature sélectionné. Cliquez "Liens d'applications" ou "Numéros liés" pour retrouver les codes de notification liés.</li> <li>▪ Un ou plusieurs enregistrement statistiques: un code de notification doit être inclus dans l'attestation pour le numéro de la nomenclature sélectionné. Cliquez "Liens d'applications" ou "Numéros liés" pour retrouver les codes de notification liés</li> <li>▪ Pas notifié: le numéro de la nomenclature sélectionné n'oblige pas d'inclure un code de notification.</li> </ul>

(31) Identification zone 43	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 numéro d'identification: le numéro de la nomenclature sélectionné oblige d'inclure 1 numéro d'identification de la liste nominative liée. Cliquez "Liste Nominative" pour retrouver le numéro d'identification concerné.</li> <li>▪ Un ou plusieurs enregistrement statistiques: le numéro du prestation doit être accompagné par un ou plusieurs codes d'identification de la liste nominative liée. Cliquez "Liste Nominative" pour retrouver le (les) numéro(s) d'identification concerné(s).</li> <li>▪ Pas de numéro d'identification: le numéro du prestation sélectionné ne doit pas être accompagné par un numéro d'identification.</li> </ul>
(32) Membre traité	Ce champs indique si le prestataire est obligé de remplir le membre traité sur l'attestation.
(33) Table de matières	Structure classique de la nomenclature et pseudo nomenclature. Cliquez sur le titre pour ouvrir le document.

Numéros liés

Prestations :

- Cumulable
- Pas cumulable
- Remplacement
- Normal

Notifications : un fichier Excel avec les numéros de notification liés est ouvert

Règles

Les règles applicable pour le prestation sont groupés dans un rapport.

Annexes

Pour certains codes de prestation, il y a des attestations spécifique. Ces document sont disponibles en format PDF.

Liens d'application

Liaison à tous éléments liés dans les différents modules du BesCo Portal.

Liste Nominative

S'il y a une liste nominative liée à cette prestation, l'information souhaitée peut être montrée.

Rapport

Rapport avec les numéros liés.

### 3.1.1.2 Nombres

Ouvrir l'écran Nombres

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoMaDat > Base > Nombres



Chercher par description/numéro de prestation: Résultats: 1/52

000000-153926 Une ou plusieurs canule(s) trachéale(s) en matière synthétique de taille id

Nomenclature 0 - 153926 A partir de 01/07/2014 Dernière modification N ID 106970

Une ou plusieurs canule(s) trachéale(s) en matière synthétique de taille identique, y compris les accessoires, quelque soit la technique de placement, pour l'ensemble du matériel

Année	Ambulatoire		Hospitalisé		Nombre total	% Ambulatoire	% Hospitalisé
	Nombre	Dépenses	Nombre	Dépenses			
2016			3227	225748,18			
2015	0	0,00	5312	374339,92	5312	0,00	100,00
2014	1	20,11	1980	140130,18	1981	0,01	99,99

Nombres

Les nombres nationaux et les dépenses : ambulatoire, hospitalisé et la relation entre les deux peuvent être utile pour comparer ses activités avec les chiffres nationaux.

### 3.1.2 Listes Nominatives

Ouvrir l'écran des Listes Nominatives

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoMaDat > Base > Nombres

eCoNoDat Care eCoMaDat Notifications eCoFaDat Filtre

Base Documents Chercher dans les documents Liste nominative

Chercher par identification / old code / libellé / Référence Résultats: 0

Code d'identification Code limitatif (old) A partir de

Type d'implant Dernière modification

Libellé de la catégorie Date d'expiration

Référence Catégorie

Libellé Surface Fournisseur

Liens d'application Rapport

Montants

Prix Remboursement

Marge de délivrance Supplément patient

Nomenclature Libellé

Info Liste Nominative

Les informations ci-dessous sont disponibles dans l'écran de la liste nominative

Champ	Description
Code d'identification	Code d'identification unique du produit
Code limitatif (ancien)	Code ancien de la liste limitative
Type d'implant	Indique du quel type d'implant il s'agit (par exemple lentilles toriques, prothèses de genou, valves cardiaques,...)
Libellé de la catégorie	Les 5 premiers digits du code identification
Référence	Numéro de référence de l'implant
Libellé	Nom du produit
A partir de	Date à partir de laquelle le numéro est entré en vigueur

Dernière modification	Date de la dernière modification (modification des montants ou autres)
Date d'expiration	Date à laquelle le numéro est supprimé
Catégorie	Les 5 premiers digits du code identification
Surface	Certains produits sont accompagnés par une surface (cm <sup>2</sup> ). Le prix affiché est calculé pour la surface totale.
Fournisseur	Fournisseur de l'implant.
Prix	Prix de détail du fournisseur
Remboursement	C'est la base de remboursement moins l'intervention personnelle.
Marge de délivrance	Le marge de délivrance du pharmacien hospitalier est de 10% du prix de détail (au hôpital), TVA inclus du matériel mentionné au facture de l'hôpital, avec un montant plafonné de 148.74€.
Supplément patient	Ticket modérateur, intervention personnelle du patient.
Nomenclature	Numéro de la nomenclature, lié à le code d'identification
Libellé	Description du numéro de la nomenclature, lié a le code d'identification.

Liens  
d'application

Voir 1.5 Liens d'application

Rapport

Voir 1.7 Les rapports

### 3.2 eCoMaDat® Notification

Le programme **eCoMaDat® Notification** contient toutes les informations sur les implants notifiés. Des méthodes de recherche différentes permettent de trouver les informations souhaitées ou d'en établir une liste afin de vous aider dans la gestion de votre procédure de notification.

Ouvrir  
eCoMaDat  
Notifications

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez Notifications > Base > Nombres

The screenshot shows the eCoMaDat Notification interface. At the top, there is a navigation bar with tabs: eCoNoDat, Care, eCoMaDat, Notificaties, eCoFaDat, and Filter. The 'Notificaties' tab is selected. Below the navigation bar, there is a search area with a search box containing '10.10', a dropdown for 'Classifications', and buttons for 'Liens d'application' and 'Rapport'. The main content area is divided into three sections:

- Résultats: 116**: A list of search results for '10.10'. Each result includes a notification number, a classification code, and a description. For example: '000001836862 320.10.10: ORTHO TEAM Adaptateur huméral Reverse +10'.
- Implant**: A detailed view of a selected implant. It includes fields for Notification (000001836862), Classification (M.01.04.01.04.02), Nom (Adaptateur huméral Reverse +10), Distributeur (ORTHO TEAM), Indication (NAMI) (€ 334.83), Fabricant (EXACTECH), Date marché (13/01/2009), Référence (320.10.10), Date statut (15/03/2010), and Dernière modification (15/03/2010).
- Nominative**: A section for the selected notification, showing details like Type d'implant (Prothèses d'épaule), A partir de (01/07/2014), Code d'identification (330080002011), Dernière modification, Catégorie (33008), Surface, Libellé de la catégorie (33008), Distributeur (Ortho-Team), Référence (320.10.xx + 320.20.00), Libellé produit (Reverse Humeral Adapter + kit de torsion de vis reverse), Prix (324.32), Remboursement (324.32), Marge de délivrance (32.43), and Suppl. patient (0.00).
- Nomenclature**: A section for the selected notification, showing details like 164135-164146 (Tige pour prothèse humérale modulaire) and 164194-164205 (Partie diaphysaire d'une tige humérale).

Recherche des  
numéros de  
notification

Il est possible d'effectuer une recherche sur le numéro de notification, éventuellement en liaison avec la classification.

Classification

Affiche les groupes de la notification principaux et la classification complète dans une structure arborescente :

The screenshot shows a classification tree in the eCoMaDat Notification interface. The tree is titled 'Classifications' and is structured as follows:

- A : Système digestif
- C : Système cardio-vasculaire
- F : Chirurgie générale - Chirurgie plastique et reconstructive
  - F.01 : Implants mammaires
  - F.02 : Implants autres que mammaires
  - F.03 : Extenseurs de tissu autre que les extenseurs de tissu mammaires définitifs
  - F.04 : Matériel hémostatique, sealants et colles
  - F.05 : Barrière anti-adhésion
  - F.06 : Marker clips
  - F.07 : Remplisseur de tissu
  - F.08 : Bouchon (plug) pour fistule
  - F.09 : Marqueurs implantables pour utilisation lors de radiothérapie
  - F.10 : Éléments radioactifs
  - F.11 : Filets/Patch
  - F.12 : Implant pour fixation de tissus mous en chirurgie plastique

Résultats

Donne une liste des implants retrouvés avec leur code de notification

Résultats: 116

00001836862 320.10.10: ORTHO TEAM  
Adaptateur huméral Reverse +10

000004806250 10.10.15: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 150

000004806349 10.10.16: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 150 AFF.

000004806448 10.10.17: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 170

000004806547 10.10.18: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 170 AFF.

000004806646 10.10.20: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 200

000004806745 10.10.21: Orthogèse  
SEM2 PROTH FEM BASK Lg 200 AFF.

Le résultat d'une recherche peut être transposé dans un rapport en cliquant .  
Les données sont classées par fournisseur. Libellée du produit, numéro de notification, référence et prix sont affichés dans le rapport.

Navigation: 1 / 5

eCoM@d@t NOTIFICATION		Liste des implants notifiés		BESCO BESSEMANS CONSULTING	
JOHNSON & JOHNSON MEDICAL N.V.					
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 5+4ho L	000010281208	02.110.105	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 5+4ho L	000010281307	04.110.105	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 5+4ho L	000010281406	02.110.105S	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 5+4ho L	000010281505	04.110.105S	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 7+4ho L	000010281604	02.110.107	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 7+4ho L	000010281703	04.110.107	M.04.04.01.01.02		€ 495,76
LCP Vol-Dia-metaph-DRP2.4/3.5 le 7+4ho L	000010281802	02.110.107S	M.04.04.01.01.02		€ 495,76

Implant

Si l'implant se trouve sur une « liste nominative » : un onglet avec l'information par code d'identification est disponible.

Si l'implant n'existe pas sur une « Liste nominative », uniquement les liens possibles dans « La liste » sont repris.

Note : certains produits sont notifiés par le fournisseur dans une autre catégorie que prévue pour ce produit. Pour cette raison, un numéro de prestation non souhaité peut être lié

**Implant**

Notification	000001836862	Classification	M.01.04.01.04.02
Nom	Adaptateur huméral Reverse +10		
Distributeur	ORTHO TEAM	Indication INAMI	€ 334,63
Fabricant	EXACTECH	Date marché	13/01/2009
Référence	320.10.10	Date statut	15/03/2010
Dernière modification	15/03/2010	Statut	Publié

**Nominative** 336080002011 320.10.c

Type d'implant	Prothèses d'épaule	A partir de	01/07/2014
Code d'identification	336080002011	Date d'expiration	
Catégorie	33608	Dernière modification	
Libellé de la catégorie	33608	Surface	
Distributeur	Ortho-Team		
Référence	320.10.xx + 320.20.00		
Libellé produit	Reverse Humeral Adapter + kit de torsion de vis reverse		
Prix	324,32	Remboursement	324,32
Marge de délivrance	32,43	Suppl. patient	0,00

164231-164242  
Partie épiphysaire d'une tige humérale : pièce en métal (exception faite des rehausseurs) permettant de passer d'une prothèse anatomique à une prothèse inversée ou inversément, y compris tous les éléments d'assemblage

Nominative	Liste nominative : informations détaillées sur l'implant notifié
Nomenclature	Les codes de prestations possibles dans « La Liste ».
Liens d'application	Voir 1.5 Liens d'application Si un implant existe déjà sur la liste limitative avant le 1/7/2014, l'information détaillée est disponible ainsi que le lien avec la nomenclature de l'article 35 & 35bis.
Rapport	Voir 1.7 Les rapports

## 4 eCoFaDat®

Le module eCoFaDat® du BesCo\_Portal est composé de 3 menus principaux:

- Base
- Documents
- Chercher dans les documents

À son tour, le menu Base est divisé en plusieurs écrans:

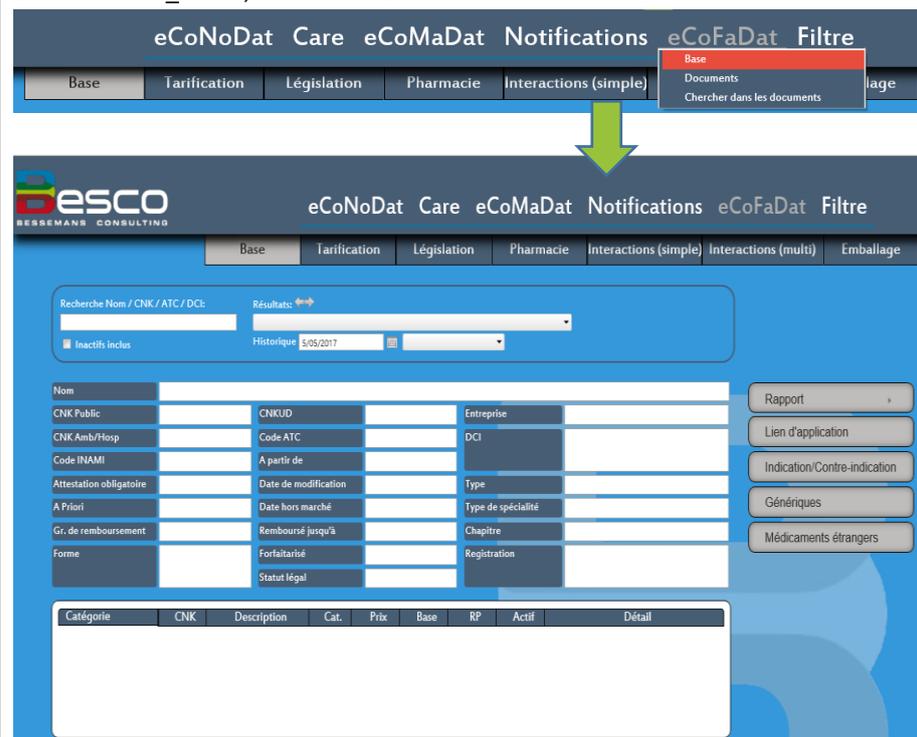
- Base
- Tarification
- Législation
- Pharmacie
- Interactions (simple)
- Interactions (multi)
- Emballage

Les écrans différents sont expliqués individuellement ci-dessous.

### 4.1 Base

Ouvrir l'écran de base

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base:



Recherche de médicaments

Chaque écran d'eCoFaDat a la même fonctionnalité pour la recherche de médicaments (sauf Interactions multi). Il est possible de rechercher les médicaments par:

- Nom
  - Actos
- Code CNK (public, amb/hosp)
  - ex. 1669373,769646

- Code ATC
  - ex. A10BG03
- DCI
  - ex. pioglitazon

Sous cette rubrique, il est possible d'encoder la description complète ou d'entrer un code ou une partie de ces données. On peut également utiliser le symbole '%' (ex. crestor%comp) pour effectuer une recherche par mots composés. Le nombre de résultats générés par la recherche est affiché.

Cliquez sur le médicament recherché dans la sélection constituée pour le sélectionner.

Afficher les inactifs

Par défaut, la recherche est effectuée pour les médicaments actuels. Choisissez d'afficher les inactifs (Inactifs inclus) pour voir également les numéros pourvus d'une date de fin.

Historique

L'historique peut être demandé de deux manières différentes:

- (1) En insérant une date dans la fenêtre disponible
- (2) À partir d'une liste des dates de modification. Non seulement les dates de modifications sont affichés, mais aussi le type de modification (ex. changement de prix, changement d'un autre attribut)



La date choisie sera conservée pendant toute la session. Très pratique pour contrôler les factures.

Les dernières modifications avant la date sélectionnée seront mises en évidence en jaune sur tous ces articles.

### 4.1.1 Base

Ouvrir l'écran de base

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base:



Informations de l'écran de base

Les informations ci-dessous sont disponibles dans l'écran de base:

Attribut	Description
A partir de	Date à partir de laquelle le médicament est sur marché
A priori	Indique si un spécialité est inscrite au chapitre IV en exigeant une autorisation préalable du médecin-conseil. Quand cette autorisation préalable doit être fait par CIVICS ou Tardis, ça sera être affiché comme ça.
Attestation obligatoire	Si un attestation est obligatoire, ce champ montre quel modèle doit être utilisé.
Chapitre	Indication du chapitre de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables (AR 21 décembre 2001) pour ce médicament
CNK ambulatoire/hospitalisé	Série de codes CNK de 0700-000 à 0799-999 attribué au produits hospitaliers (réservées à l'INAMI)
CNK public	Le numéro de code national est attribué à tout les médicaments et produit parapharmaceutique (dispositifs médicaux, biocides, compléments alimentaires, cosmétiques...) délivrés en pharmacie, à usage tant humain, que vétérinaire ou phytopharmaceutique. La structure actuelle (6 chiffres + 1 chiffre de contrôle) offre la possibilité d'attribuer un code à 999.9999 produits.

Informations de  
l'écran de base  
(continué)

Attribut	Description
CNKUD	CNK du plus grand emballage de ce médicament particulier
Code ATC	Le code ATC (Anatomique, Thérapeutique et Chimique) est une code de 7 positions utilisé pour classer les médicaments. Les médicaments sont divisés en différents group selon l'organe ou le système sur lequel ils agissent ou leur caractéristiques thérapeutique et chimiques.
Code INAMI	Code attribué par l'INAMI, en cas d'un médicament remboursable
DCI	Dénomination Commune Internationale (DCI) d'une substance active pharmacologique est un nom non commercial défini par l'Organisation mondiale de la santé
Date de modification	Date de la dernière modification
Date hors marché	Date depuis le médicament est supprimé du marché
Forfaitarisé	Indique si le médicament est inclus dans le forfait ou pas
Entreprise	Nom de l'entreprise du médicament
Forme	Ex. capsule, tablette, sirop
Groupe de remboursement	La catégorie de remboursement détermine dans quelle mesure l'assurance soins de santé intervient pour le patient dans le coût d'une spécialité pharmaceutique. La catégorie de remboursement d'un spécialité pharmaceutique dépend de l'importance médico-thérapeutique et du caractère «nécessaire» de la spécialité.
Nom	Le nom du médicament
Numéro d'enregistrement	<p>Le numéro d'autorisation du médicament. L'autorisation ou l'enregistrement est octroyé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soit le Ministre de la Santé publique</li> <li>- Soit par la Commission européenne</li> </ul> <p>Le numéro peut se présenter sous différents formats : (x : chiffre et Y : lettre)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- xxxx YY xxxx F xxx</li> <li>- BExxxxxx (nouvelle numérotation depuis 2008)</li> <li>- BE-Vxxxxxx (nouvelle numérotation depuis 2008 pour les médicaments à usage vétérinaire)</li> <li>- EU/1/xx/xxx/xxx (médicament autorisé par la Commission européenne)</li> </ul> <p><i>Pour un médicament homéopathique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- xxxx CH xxxx F xx ou xxxx UH xxxx F xx (notification)</li> <li>- HO-BExxxxxx (AMM)</li> <li>- HO-BE-CHxxxxxx ou HO-BE-UHxxxxxx (enregistrement)</li> </ul> <p><i>Pour un médicament à base de plantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- BE-TUxxxxxx (enregistrement)</li> <li>- xxxx YY xxxx F xxx, BExxxxxx ou EU/1/xx/xxx/xxx (AMM)</li> </ul>

Informations de  
l'écran de base  
(continué)

Attribut	Description
Prix	<p>Cet écran montre les prix suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Publique</li> <li>- Ambulatoire</li> <li>- Hospitalier</li> <li>- Prix et base de l'intervention</li> <li>- Ticket modérateur (intervention personnelle)</li> </ul> <p>Les prix peuvent être affichés par catégorie (A, B, C, Cs, Cx, Fa et Fb) ou l'aperçu global (tout) peut être obtenu.</p>
Remboursé jusqu'à	Date jusqu'à le médicament est remboursé. (cette date peut être après le « date hors marché »)
Statut légal	<p>Statut légal du médicament, ex :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistré</li> <li>- Déclaré</li> <li>- Matière première</li> <li>- Dispositif médical</li> <li>- Enregistré à l'étranger</li> <li>- Biocide</li> <li>- ...</li> </ul>
Type	<p>Possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialité</li> <li>- Homéopathie</li> <li>- Diététique</li> <li>- Matière première</li> <li>- Stomie</li> <li>- ...</li> </ul>
Type de spécialité	<p>Description du type de la spécialité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Médicament original :</li> <li>- Médicament générique : un médicament générique est une copie de la spécialité originale dont le brevet est tombé dans le domaine public. Il est essentiellement similaire au médicament originale de référence</li> <li>- Copie : Un médicament copie est une copie de l'original, faite avec l'accord du fabricant du médicament original. Ce dernier peut donc être commercialisé avant la fin de la période de protection du brevet, ce qui n'est pas le cas pour le générique</li> <li>- Référence : si un générique d'une spécialité originale remboursable arrive sur le marché, la spécialité originale entre dans le système de remboursement de référence</li> </ul>

Recherche Nom / CNK / ATC / DCI: **crestor** Résultats: 1/11

Historique: 14/04/2016

Nom	CRESTOR 10MG COMP 100X10MG UD		
CNK Publiek	2055218	CNKUD	2055200
CNK Amb/Hosp	774869	Code ATC	C10AA07
Code INAMI	A partir de		01/12/2004
Attest obligatoire	A,B	Date de modification	01/12/2015
Gr. de remboursement	A-45, B-41	Date hors marché	
Statut légal	Enregistré	Remboursé jusqu'à	
Forme	comprimés	Forfaitarisé	Oui
Entreprise	ASTRAZENECA		
DCI	rosuvastatine		

Catégorie	CNK	Description	Cat.	Prix	Base	RP	Actif	Détail
Tout	2055218	Publiek		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	
Groupe A	774869	Ambulant	A	0,7345	0,7345	0,0000	0,0000	
Groupe B	774869	Hôpital	B	0,6619	0,6619	0,0000	0,0000	
	2055200	Prix unitaire hosp		0,7345				

Informations supplémentaires

Il apparaît un pop-up avec plus d'informations quand on est sur les attributs (soulignés) « Entreprise » et « DCI ».

774869 | rosuvastatine UD

Entreprise: **ASTRAZENECA**

DCI: **rosuvastatine**

Code ATC: C10AA07

Formule administrative: oral

Forme galénique: comprimés

Dosage: 40 mg

Numéro CAS: 147098-20-2

Formule moléculaire: C44H54CaF2N6O12S2

Poids moléculaire: 1001,14

ASTRAZENECA  
Rue Egide Van Ophem, 110  
1180 Uccle(BE)  
Tel: +3223704811  
Fax: +3223322969  
BE0400165679  
info.be@astrazeneca.com  
http://www.astrazeneca.be

Rapport

- Rapport
- Lien d'application
- Indication/Contre-indication
- Génériques
- Médicaments étrangers

Obtenir un rapport avec les informations de l'écran de base.

ecoFaDat

Détail par CNK

esco BESSEMANS CONSULTING

Naam	TEMOMEDAC 250 MG LAMEPRO CAPS 5 X 250 MG
CNK Publiek	2746965
CNK Amb/Hosp	799288
RIZIV code	0025418
Attestplichtig	
A Priori	
Vergoedingsgroep	A-23
Vorm	capsules
CNKUD	2746965
ATC code	L01AX03
Begindatum	1/10/2010
Wijzigingsdatum	1/01/2018
Datum uit handel	1/12/2017
Einddatum terugbetaling	
Binnen forfait	Non
Wettelijke status	Enregistré
Firma	LAMEPRO BV
Stofnaam	temozolomide
Type	Spécialité
Soort geneesmiddel	générique
Hoofdstuk	Chapitre I
Registratie	EI1109/05/011

04037353017733

CNK	Description	Groupe	Prix	Base	RP	Actif	Détail
799288	Ambulant	A	€ 82,4000	€ 82,4000	€ 0,0000	€ 0,0000	
799288	Hôpital	A	€ 80,9780	€ 80,9780	€ 0,0000	€ 0,0000	
799288	Prix unitaire hosp		€ 82,4000	€ 0,0000	€ 0,0000	€ 0,0000	

Lien d'application

- Rapport
- Lien d'application
- Indication/Contre-indication
- Génériques
- Médicaments étrangers

Ce bouton permet d'accéder à un autre application du BesCo portal reprenant les numéros de nomenclature pour le(s) :

- (Non)-cumul
- FIV
- Forfait Maxi : oncologie et anesthésie
- Instructions bande magnétique
- Interchangeables
- Législation
- Matériel de stomie et incontinence
- Autres

Cliquez sur « Lien d'application » et l'écran suivant apparaît sur le côté droit de l'écran.



En cliquant sur le médicament ou le numéro de nomenclature, on a plus d'informations dans le module eCoNoDat®, eCoMaDat® et eCoFaDat®.

Cliquez sur  pour exporter les liens d'application dans Excel.

Cliquez sur  pour fermer les liens d'application.

Indication/Contre-indication

En cliquant sur 'indication et contre-indication', il apparaît un pop-up avec l'information. Cette information peut être imprimée et enregistrée.

Génériques

Les génériques existants pour le code CNK choisi peuvent être recherchés sous cette rubrique. Ils sont classés par prix, en commençant par le médicament le moins cher.

Médicaments étrangers

Cette rubrique répertorie, par pays, un équivalent du médicament demandé. Le nom de ce médicament à l'étranger est indiqué, de même que la forme et la société.

### 4.1.2 Tarification

Ouvrir l'écran de Tarification

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et puis Tarification:



Informations de Tarification

Les informations suivantes sont affichées sur l'écran de Tarification :

Attribut	Description
CNKUD	CNK du plus grand emballage d'un médicament particulier
Code tarification spécifique	Possibilités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Masque ou lunette</li> <li>- Tuyau allongé pour masque ou lunette</li> <li>- Humidificateur à jeter</li> <li>- Chômage bouteille avec ou sans (location) détenteur</li> <li>- Première installation oxygène gazeux</li> <li>- Oxygène gazeux</li> <li>- Produits remboursables, non enregistrés en Belgique</li> <li>- Ses accessoires oxygène</li> <li>- Pansements actifs</li> <li>- Analgésiques</li> <li>- Oxyconcentrateur – installation</li> <li>- Oxyconcentrateur – location, entretien, accessoires et honoraires</li> <li>- Oxygène liquide</li> </ul>
Forfaitarisé	Indique si le médicament est dans le forfait oui ou non

Informations de  
Tarification  
(continué)

Attribut	Description
Groupe de produits	Cet indicateur permet de définir certains groupes de produits : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liquides d'irrigation</li> <li>- Pompes à élastomère</li> <li>- Accessoires pour l'oxygénothérapie</li> <li>- Contraceptifs jeunes</li> <li>- Traitement de mucoviscidose</li> <li>- Tensiomètres</li> <li>- Matériel d'autogestion diabétique</li> <li>- Produits radio-pharmaceutiques</li> </ul>
Indicateur trajet de soins	Indique si un trajet de soins est applicable pour ce produit.
Libellée de la dose unitaire	Unité de facturation. Pour les produits remboursables cette zone reprend l'unité de facturation publiée dans le Moniteur Belge.
Modalités de remboursement	Montre les conditions qui doivent être remplies pour être remboursées (ex. autorisation préalable, etc.)
Montants plafonnés	Affiche les montants maximum s'appliquent aux spécialités pharmaceutiques délivrées dans une pharmacie publique et dans un hôpital à un patient en ambulatoire. Affiche la période de validité des montants plafonnés. En travaillant dans l'historique, les montants plafonnés historiques sont affichés.  Les règles de calcul pour les spécialités pharmaceutiques délivrées durant une hospitalisation sont différentes.
Multiplicateur	Indiquez le nombre d'unités comprise dans la quantité réelle livrée en une fois
Nombre d'unités de facturation	Nombre d'unités de facturation
Plus grand conditionnement	Tranche du nombre d'unités grand conditionnement
Pourcentage de facturation	En cas de spécialités biologique, seulement 90% peut être facturé
Prix	Les prix suivants sont affichés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Public</li> <li>- Ambulatoire</li> <li>- Hospitalier</li> <li>- Prix et base de l'intervention</li> <li>- Ticket modérateur</li> </ul>
Quantité livrée en 1 fois	Quantité d'un produit livré au patient en une fois

Informations de  
Tarification  
(continué)

Attribut	Description
Remboursé uniquement hosp	Conditionnement remboursé par l'INAMI uniquement en milieu hospitalier
Type	Possibilités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Spécialité</li> <li>- Homéopathie</li> <li>- Diététique</li> <li>- Cosmétique</li> <li>- Matière première</li> <li>- Stomie</li> <li>- ...</li> </ul>
Unité de facturation	L'unité qui peut être facturée au patient

### 4.1.3 Législation

Ouvrir l'écran  
de Législation

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et ensuite Législation:

The screenshot shows the eCoFaDat web application interface. At the top, there is a navigation menu with tabs for 'eCoNoDat', 'Care', 'eCoMaDat', 'Notifications', 'eCoFaDat', and 'Filtre'. Under 'eCoFaDat', there are sub-tabs for 'Base', 'Documents', and 'Chercher dans les documents'. A green arrow points from the 'Législation' tab in the sub-menu to the main application area.

The main application area displays the 'Base' tab selected. It shows a search bar with the text 'ACTOS 15 MIG COMP 28 X 15 MIG | 1669373 | A108033 | 1769166 | pioglitazone'. Below the search bar, there are filters for 'A-64' and 'A-97', and a 'Compétence de médecin' button.

The search results are displayed in a table with the following columns: 'Catégorie', 'Document', 'A partir de', 'Modificateur', and 'Date d'expiration'.

Catégorie	Document	A partir de	Modificateur	Date d'expiration
Paragraphe	§ 2170000	01-01-2009		
Formulaire de demande	§ 2170000 - Formulaire de demande	01-01-2009		
Modèle Autorisation	§ 2170000 - Modèle e	01-01-2009	01-05-2013	
Document	AR Trajets de soins (21.01.2009)	01-05-2002	01-05-2017	
Document	Contrat diabète type 2	01-05-2002	01-08-2011	
Chapitre	Introduction Chap 4	01-01-2011		

Les groupes de  
remboursemen  
t

Le code et l'explication annexe des groupes de remboursement sont affichés ici. Si un médicament appartient à plusieurs groupes de remboursement, ceux-ci sont affichés séparément avec chacun leur explication propre.

A-64		A-97	
Groupe	A-64		
Groupe principal	V.MEDICAMENTS DU SYSTEME HORMONAL A USAGE INTERNE		
Groupe	V.8.Les médicaments hypoglycémisants appartenant aux groupes suivants:		
Sous-groupe	V.8.5.les thiazolidinediones		
Catégorie	Document	A partir de	Date d'expiration
Paragraphe	§ 2170000	01-01-2009	
Formulaire de demande	§ 2170000 - Formulaire de demande	01-01-2009	
Modèle Autorisation	§ 2170000 - Modèle e	01-01-2009	01-05-2013
Document	AR Trajets de soins (21.01.2009)	01-05-2002	01-05-2017
Document	Contrat diabète type 2	01-05-2002	01-08-2011
Chapitre	Introduction Chap 4	01-01-2011	

Législation

Les règlements des paragraphes dans la législation sont indiqués ici.

Par groupe de remboursement tous les documents liés sont disponibles. On peut choisir directement le document souhaité.

- Chapitre : classification selon la coordination officieuse. L'introduction du chapitre et les modalités d'application sont reproduites dans le document correspondant.
- Paragraphe : le paragraphe est indiqué et les explications correspondantes sont affichées par le biais d'un document.
- Certificat : les certificats sont rédigés au format PDF. Ces formulaires peuvent être complétés et envoyés par voie électronique.
- Modèle autorisation
- Information spécifique

Autres documents de législation

Les certificats, modèles autorisation et informations spécifique sont aussi affichés dans l'écran Législation.

Compétence de médecin

Il y a des spécialités qui ne peuvent pas être remboursées que dans les cas où elles sont prescrites par un médecin avec des compétences spécifiquement stipulées dans le paragraphe. Dans ces cas, un bouton sera activé : « Compétence de médecin » :

Recherche Nom / CNK / ATC / DCI: **ENBREL** Résultats: 1/7

ENBREL 10 MG PULV - SOLV SOL INU PEDIATRIQUE FL 4 | 2880286 | L04AB01 | 1715006

Inactifs inclus Historique: 25/01/2018 - 25/01/2018

**B-255** Compétence de médecin

Groupe: B-255

Groupe principal: III.MEDICAMENTS ANALGESIQUES ET ANTINFLAMMATOIRES A USAGE INTERNE

Groupe: III.3.Les antirhumatismaux de fond appartenant aux groupes suivants:

Sous-groupe: III.3.3.les immunosuppresseurs sélectifs

Règles: Le remboursement simultané de la spécialité ENBREL avec la spécialité HUMIRA et/ou ORENCIA n'est jamais autorisé.

Un pop-up apparaîtra avec les codes et les descriptions des compétences des médecins qui doivent prescrire la spécialité avant que le remboursement sera permis :

Code	Compétence	Groupe
069	Médecin spécialiste en formation en pédiatrie	B-255
585	Médecin spécialiste en médecine interne et rhumatologie et F et P	B-255
593	Médecin spécialiste en médecine interne et rhumatologie	B-255
629	Médecin spécialiste en pneumologie et pédiatrie	B-255
689	Médecin spécialiste en pédiatrie et neuropsychiatrie et F et P	B-255
690	Médecin spécialiste en pédiatrie	B-255
691	Médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique	B-255
694	Médecin spécialiste en pédiatrie et F et P	B-255
695	Médecin spécialiste en pédiatrie et médecine physique et réadaptation et F et P	B-255
696	Médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en neurologie pédiatrique et porteur du titre professionnel particulier en réadaptation fonctionnelle et professionnelle des handicapés	B-255
697	Médecin spécialiste en pédiatrie et biologie clinique	B-255
698	Médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en hématologie et oncologie pédiatrique	B-255
699	Médecin spécialiste en pédiatrie, porteur du titre professionnel particulier en médecine d'urgence	B-255

#### 4.1.4 Pharmacie

Ouvrir l'écran Pharmacie

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et ensuite Pharmacie:

The screenshot displays the eCoFaDat interface. At the top, the navigation bar includes 'eCoNoDat', 'Care', 'eCoMaDat', 'Notifications', 'eCoFaDat', and 'Filtre'. Below this, a secondary navigation bar contains 'Base', 'Tarification', 'Législation', 'Pharmacie', 'Interactions (simple)', 'Interactions (multi)', and 'Emballage'. A red box highlights the 'Pharmacie' tab. A dropdown menu under 'eCoFaDat' shows 'Base', 'Documents', and 'Chercher dans les documents'. A green arrow points from this menu to the 'Pharmacie' tab. The main content area shows a search for 'AERIUS 2.5 MG COMP CRODISPERSIBLES 12 X 2.5 MG | 2614014 | R06AX27' with various fields for conditions, preparation, and administration.

Informations  
Pharmacie

Attribut	Description												
ATC Description	Description du code ATC												
Classification pharmaco	Classification pharmaco thérapeutique												
Conditions	Description des modalités de délivrance, étiquetage, et conservation des médicaments, ex. : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vente libre, utilisation libre</li> <li>- Produit phytopharmaceutique, vente libre, utilisation libre</li> <li>- Pas d'étiquette – dispensation libre – conservation hors armoire aux poisons</li> <li>- ...</li> </ul>												
DDD	une estimation de la quantité de principe active qu'un adulte d'environ 70 kg reçoit par jour lorsque le médicament est prescrit												
DDU	le DDD est exprimé dans une certaine unité, à savoir la DDU												
Description du cluster DCI	Le code du groupe DCI du CBIP est montré. Par cliquer le champ, un pop-up apparaîtra dans lequel les autres codes CNK du même groupe seront montrés. <div data-bbox="753 943 1353 1133" data-label="Image"> <table border="1"> <thead> <tr> <th>CNK</th> <th>Description</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2614014</td> <td>AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 12 X 2,5 MG</td> </tr> <tr> <td>2618999</td> <td>AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 30 X 2,5 MG</td> </tr> <tr> <td>3113743</td> <td>DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 10 X 2,5MG</td> </tr> <tr> <td>3113750</td> <td>DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 30 X 2,5MG</td> </tr> <tr> <td>3113768</td> <td>DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 100 X 2,5MG</td> </tr> </tbody> </table> </div>	CNK	Description	2614014	AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 12 X 2,5 MG	2618999	AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 30 X 2,5 MG	3113743	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 10 X 2,5MG	3113750	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 30 X 2,5MG	3113768	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 100 X 2,5MG
CNK	Description												
2614014	AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 12 X 2,5 MG												
2618999	AERIUS 2,5 MG COMP ORODISPERSIBLES 30 X 2,5 MG												
3113743	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 10 X 2,5MG												
3113750	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 30 X 2,5MG												
3113768	DESLORATADINE TEVA 2,5 MG COMP ORODISP 100 X 2,5MG												
DPP	DPP: correspond au nombre de jours de traitement avec le même conditionnement.												
Posologie adultes	Posologie maximale des principales spécialités belges destinée aux adultes, essentiellement basée sur la notice scientifique.												
Posologie enfants	Posologie maximale des principales spécialités belges destinée aux enfants, essentiellement basée sur la notice scientifique												
Préparation avant délivrance	Indique si la spécialité nécessitant une préparation avant ou après délivrance												
Prix ex-usine	Prix ex-usine officiel des spécialités et des produits remboursables												
Remarque	Remarque												
Sécable	Indique si un médicament est sécable ou divisible oui ou non												
Stupéfiant	Code attribué par l'Inspection pharmaceutique des stupéfiants												
Température de conservation	La température de conservation est affiché												
TVA	TVA, exprimé comme pourcentage												
Voie d'administration	Voie d'administration au niveau du spécialité												
Voie d'administration – niveau ATC	Voie d'administration (voie orale, inhalation,...) au niveau de code ATC, comme défini par le WHO												

Composition	Cliquez sur le bouton « Composition » pour montrer le composition du médicament.
Dépliant	<p>Notices pour le public (qui se trouve dans l’emballage du médicament). Ce notice contient les infos suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indications</li> <li>- Contre-indications</li> <li>- Propriétés pharmacologiques</li> <li>- Dosage</li> <li>- Posologie</li> <li>- Effets indésirables</li> </ul>
Dépliant scientifique	<p>= Résumé des caractéristiques du produit (RCP) (destiné plus particulièrement aux professionnels de la santé)</p> <p><i>Remarque :</i> Ces deux type de notice ont été approuvés lors de l’autorisation de mise sur le marché ou de l’enregistrement du médicament et constituent l’information et la référence de base pour la prescription, la délivrance et l’utilisation appropriées et sûres du médicament.</p>

#### 4.1.5 Interactions (simple)

Ouvrir l’écran Interactions (simple)

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et ensuite Interactions (simple):

Les interactions médicamenteuses peuvent être détectées, sur base de la classe d'intervention et la probabilité.

Classes  
d'intervention

Les interactions sont réparties en 8 classes d'intervention:

Classe d'intervention	Explication
Conséquences graves vraisemblables – Contre-indiqué	Les deux produits ne peuvent pas être utilisés ensemble car des complications sévères ont été décrites.
Conséquences graves vraisemblables – Contre-indiqué dans certains cas	Les deux produits ne peuvent pas être utilisés ensemble en présence de certains facteurs de risque tels que la Co-médication, l'âge avancé, une dose élevée etc.
Conséquences graves possibles – Contre-indiqué par prudence	Les deux produits ne peuvent pas être utilisés ensemble parce que, sur le plan théorique, des complications sévères peuvent être attendues.
Usage concomitant déconseillé	Un usage concomitant doit, selon les informations du fabricant, être évité. Cependant, cette recommandation n'a pas valeur de contre-indication.
Suivi du patient ou adaptation(s) exigés	Dans ce cas, des mesures à prendre sont nécessaires, par ex.: alternative médicamenteuse, répartition des prises, adaptation ou limitation des doses, suivi des effets indésirables, etc.
Suivi du patient ou adaptation(s) exigés dans certains cas	Dans certains cas, des mesures à prendre sont nécessaires, par ex. en cas de facteurs de risque, de doses élevées, d'une administration des deux médicaments dans un certain ordre, d'une thérapie à long terme, etc.
Suivi du patient ou adaptation(s) par prudence	Soit les interactions sont probables sur le plan théorique mais pas encore décrites, soit elles surviennent uniquement dans certains cas sans facteurs de risque connus, soit elles n'augmentent que légèrement les effets indésirables.
Aucune mesure à prendre dans la majorité des cas	Ces interactions sont souvent signalées dans la littérature professionnelle ou dans les livres d'études, mais ne sont pas pertinentes sur le plan clinique. Voir la monographie pour plus de détails.

(Source : DelphiCare, APB)

Probabilité

Probabilité d'une interaction pour une substance donnée :

Dans la banque de données, les principes actifs au sein d'un même groupe d'interaction (par ex., benzodiazépines, anticoagulants, ...) sont subdivisés de la manière suivante:

- Substances pour lesquelles l'interaction est décrite
- Substances pour lesquelles l'interaction est attendue
- Substances pour lesquelles l'interaction est improbable
- Substances pour lesquelles aucun avis n'est possible

Lors de l'analyse d'interactions, seuls les principes actifs des deux premières listes et les spécialités qui les contiennent peuvent donner une réponse positive. Les substances pour lesquelles l'interaction est improbable sont utiles pour suggérer une alternative, pour autant que l'indication soit identique.

Liste des interactions

Par cliquez sur la classe d'intervention souhaitée, les différentes groupes des médicament apparaissent.

Recherche Nom / CNK / ATC / DCI: Résultats: 1/55  
 actos ACTOS 15 MG COMP 28 X 15 MG | 1669373 | A10BG03 | 769166 | pioglitazone  
 Inactifs inclus Historique 2/05/2016 02/05/2016

**Liste des interactions**

- ▾ Suivi du patient ou adaptation(s) exigés
  - Antidiabétiques - Glucocorticoïdes
  - Glitazones - Rifampicine
- > Suivi du patient ou adaptation(s) exigés dans certains cas
- > Suivi du patient ou adaptation(s) par prudence

Par code d'évaluation (probabilité) une liste des principes actifs est disponible. Dans le détail les facteurs suivants sont décrits :

- Effet pharmacologique
- Mécanisme
- Mesures
- Commentaire
- Références bibliographiques

**Liste des interactions**

- ▾ Suivi du patient ou adaptation(s) exigés **Classe d'intervention**
  - Antidiabétiques - Glucocorticoïdes
  - Antidiabétiques - Quinolones (inhibiteurs de la gyrase)
  - Pioglitazone - Rifampicine
- > Suivi du patient ou adaptation(s) exigés dans certains cas
- > Suivi du patient ou adaptation(s) par prudence
- > Aucune mesure à prendre dans la majorité des cas

**Interaction attendue pour:** **Probabilité**

Groupe 1 Aloglitine [Lien d'application](#)

Groupe 2 Bétaméthasone [Lien d'application](#)

Effet pharmacologique:

- Les glucocorticoïdes à dose pharmacologique peuvent diminuer l'effet hypoglycémiant des antidiabétiques. Une hyperglycémie peut apparaître tant au début qu'au cours du traitement concomitant.

Liens d'application

Cliquez sur le principe actif et dans « liens d'applications » pour retrouver les médicaments correspondants.

(Source)

1669373 - ACTOS 15 MG COMP 28 X 15 MG

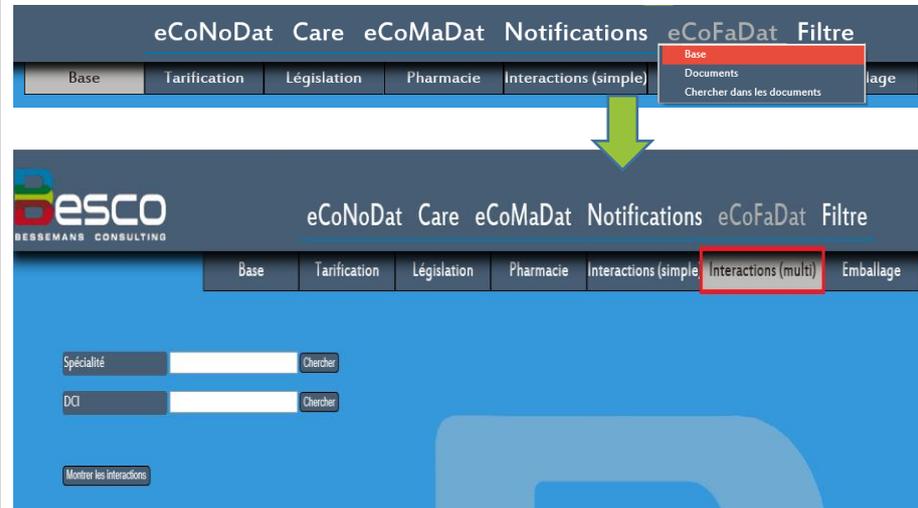
▾ Spécialités qui contiennent Bétaméthasone ou un dérivé

- BETNELAN V CREME 1 X 30 G 0,1%
- BETNELAN V LOTIO 1 X 30 G 0,1%
- BETNELAN V UNG 1 X 30 G 0,1%
- BETNESOL AMP IV/IM 6 X 4 MG/1 ML
- BETNESOL COMP 30 X 0,5 MG
- CELESTONE AMP IM/IV 1 X 4 MG/1 ML
- CELESTONE CHRONODOSE VIAL 1X6MG/1ML
- CELESTONE GUTT 1 X 30 ML 0,5MG/1ML
- DIPROLENE O V CREME 1 X 30G 0 05%
- DIPROPHOS D S AMP 1 X 5MG-2MG/1 ML
- DIPROPHOS D S AMP 1X 10MG-4MG/2 ML
- DIPROPHOS SUSP INJECTABLE 1 AMP X 1 ML
- DIPROSONE CREME 1 X 30 G 0,05%
- DIPROSONE LOTIO 1 X 30 ML 0,05%
- DIPROSONE UNG 1 X 30 G 0,05%
- LOTRIDERM CREME 1 X 30 G

#### 4.1.6 Interactions (multi)

Ouvrir l'écran Interactions (multi)

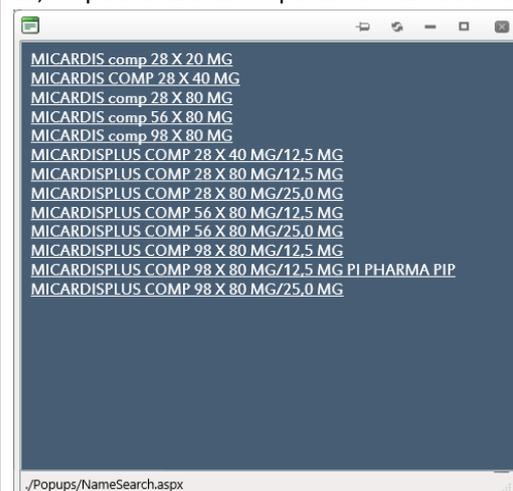
Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et ensuite Interactions (multi):



Montrer les interactions

Dans cette application les différentes spécialités peuvent être vérifiées pour les interactions possibles, mais il est aussi possible d'inclure DCI (Dénomination commune internationale) dans l'analyse.

Ici, on peut chercher la spécialité mais aussi le DCI ou une combinaison.



Après avoir renseigné les différentes spécialités et/ou les substances, on obtient les interactions possibles en cliquant sur « montrer les interactions ».

Spécialité  Chercher

DCI  Chercher

1610963	MICARDIS comp 28 X 20 MG	X
15024	TENORETIC MITIS COMP 56X50MG/12,5MG	X
55996	MEDROLA COMP 50X16MG	X

Montrer les interactions

**Liste des interactions**

- ✓ Suivi du patient ou adaptation(s) exigés dans certains cas
  - MICARDIS comp 28 X 20 MG - TENORETIC MITIS COMP 56X50MG/12,5MG  
Antagonistes des récepteurs de l'angiotensine II (sartans) - Diurétiques augmentant la perte de potassium
- ✓ Suivi du patient ou adaptation(s) par prudence
  - TENORETIC MITIS COMP 56X50MG/12,5MG - MEDROL A COMP 50X16MG  
Diurétiques augmentant la perte de potassium - Glucocorticoïdes et minéralocorticoïdes

En cliquant sur , on peut supprimer une spécialité ou une substance de la liste. Dans le détail les facteurs suivants sont décrits :

- Effet pharmacologique
- Mécanisme
- Mesures
- Commentaire
- Références bibliographiques

#### 4.1.7 Emballage

Ouvrir l'écran Emballage

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Base et ensuite Interactions (multi):

eCoNoDat Care eCoMaDat Notifications eCoFaDat Filtre

Base Tarification Législation Pharmacie Interactions (simple) **Base** Documents Chercher dans les documents

**BESCO** BESSEMANS CONSULTING eCoNoDat Care eCoMaDat Notifications eCoFaDat Filtre

Base Tarification Législation Pharmacie Interactions (simple) Interactions (multi) **Emballage**

Recherche Nom / CNK / ATC / DCI:  Résultats: 1/1

Inactifs inclus Historique: 15/03/2018

Unités / emballage	5	Nombre d'emballages	1	Dosage	250.000 MG
Forme		Dimension (mm)		Poids net (mg)	0
Géule (ête)	white	Géule (corps)	white	Poids brut (mg)	0
Voie d'administration	oral			Dosage associations fixe	
Gravure	==(cap) T 250 mg (body) (in black)			Forme galénique	capsules
Sous-forme	hard			Contenu	white powder
Code GTIN	04037353017733			Couleur	

Informations  
d'emballage

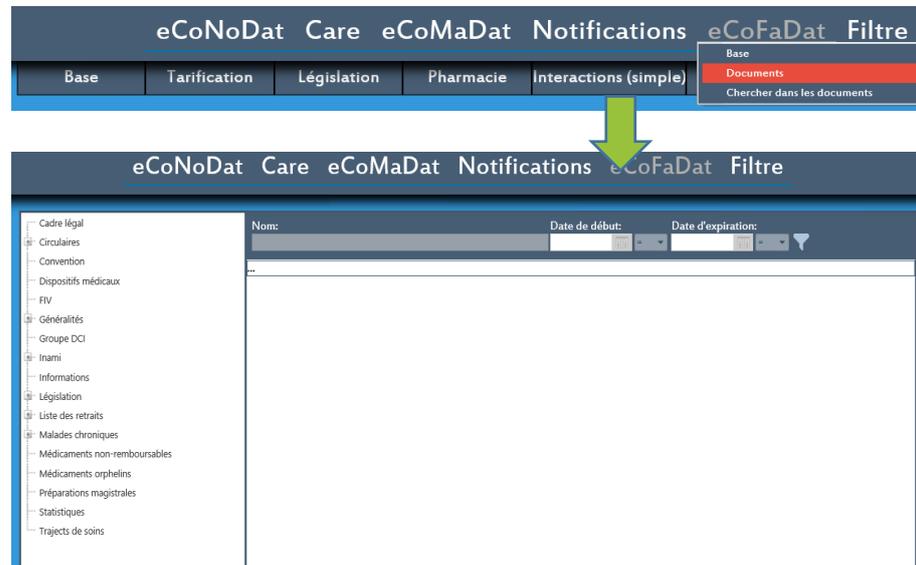
Les données suivantes sont incluses en écran Emballage :

Attribut	Description
Unités/emballage	Nombre d'unités par emballage ou par subdivision d'emballage. Par exemple, pour les contraceptifs oraux, le nombre d'unités par plaquette est mentionné ici. Le nombre de plaquettes sera cité dans le champ « nombre d'emballages »
Forme	Pour les comprimés : description de la forme Pour les gélules : la taille (00, 0, 1, 2, 3, 4 ou A)
Gélule (tête)	Couleur de la gélule (tête)
Voie d'administration	Voie d'administration
Gravure	Marque ou codes gravés dans le comprimé ou imprimé sur le comprimé ou la gélule.
Sous-forme	Caractéristiques complémentaires de la forme galénique (p.e. coated, uncoated, hard etc...)
Code GTIN	Global Trade Item Identification Number : numéro d'identification unique pour les unités commerciales, composé de 14 chiffres. À la suite de la publication de la Falsified Medicines Directive, le code CNK doit être remplacé par un GTIN.
Nombre d'emballages	Ce champ a toujours la valeur « 1 » sauf pour des emballages avec subdivisions spécifiques, p.e. emballage calendrier ou plaquette.
Dimension (mm)	Exprimé avec un chiffre (pour les formes rondes) ou sous forme la (le plus grand diamètre) x (le plus petit diamètre)
Gélule (corps)	Couleur de la gélule (corps)
Dosage	Le dosage s'exprime par rapport au volume (ou poids) de référence, sauf dans le cas des formes unitaires où cette référence n'a pas de sens.
Poids net (mg)	Poids du comprimé ou du contenu de la gélule
Poids brut (mg)	Poids de la gélule avec contenu
Dosage association fixe	Ce champs exprime le dosage d'une association de principes actifs cliniquement reconnues (ex. : anti-hypertenseur + diurétique)
Forme galénique	Uniquement les formes orales sèches : tablet, capsule, oral, lyophilisate, lozenge
Contenu	Description du contenu, p.e. poudre, granules, la couleur de celles-ci,...
Couleur	Couleur du comprimé, uniquement pour les comprimés

## 4.2 Documents

Ouvrir l'écran de Documents

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez eCoFaDat > Documents

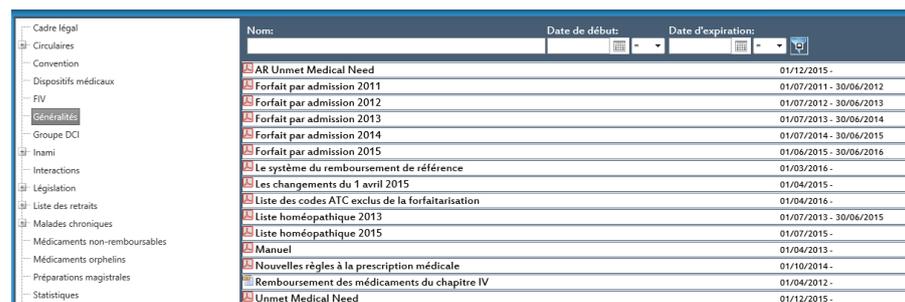


Toutes les informations légales et officielles sont affichées de façon synoptique par thème :

- Cadre légal
- Circulaires pharmacie
- Convention
- Dispositifs médicaux
- FIV
- Généralités
- Group DCI
- INAMI
- Interactions
- Législation
- Liste des retraits
- Malades chroniques
- Médicaments non-remboursables
- Médicaments orphelins
- Préparations magistrales
- Statistiques
- Trajets de soins

Ouvrir les documents

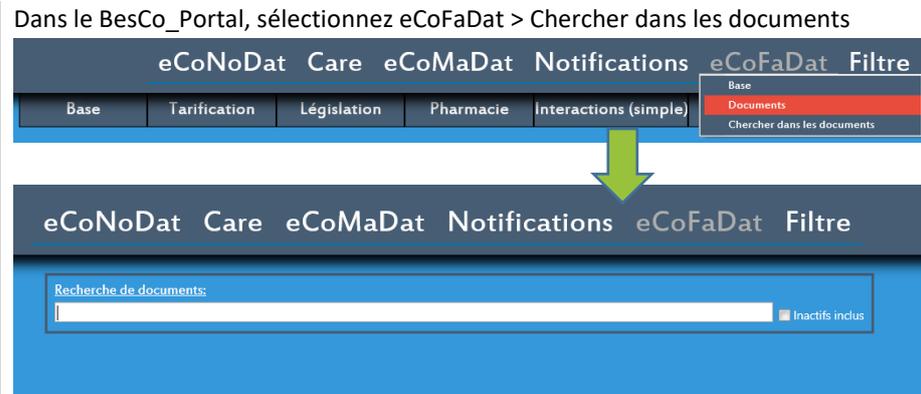
Cliquez sur le thème souhaité pour ouvrir la liste du documents disponibles.



Double-cliquez sur le document pour l'ouvrir.

### 4.3 Chercher dans les documents

Ouvrir l'écran  
Chercher dans les  
documents

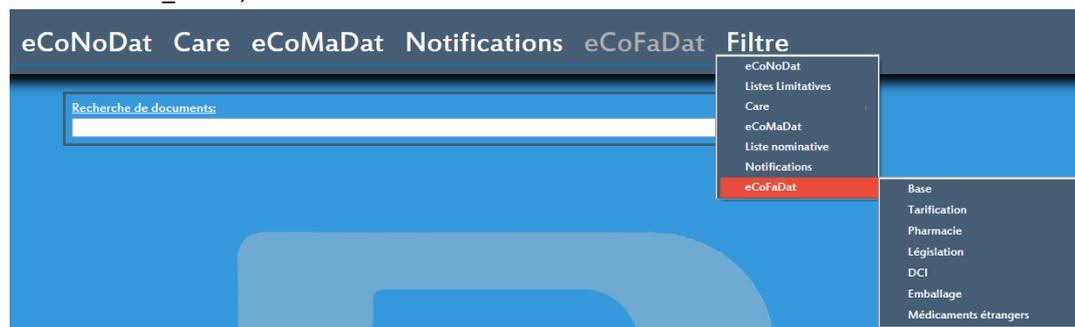


Le fonctionnement est décrit au 1.3 Documents.

### 4.4 Filtre

Ouvrir  
l'écran  
Filtre

Dans le BesCo\_Portal, sélectionnez Filtre > eCoFaDat



Ensuite, il est possible de choisir le filtre pour les catégories suivantes:

- Base
- Pharmacie
- Législation
- DCI
- Emballage
- Médicaments étrangers : plus de 170.000 médicaments étrangers, issus de 75 pays.

Le fonctionnement du filtre est décrit au point 1.4 Filtres

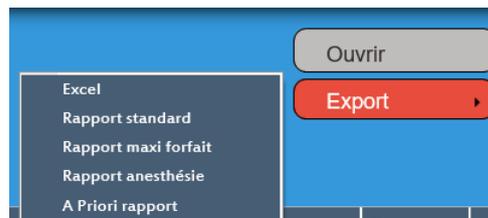
Base

Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :

- CNK
- CNKUD
- CNK Amb/Hosp
- Code INAMI
- Nom
- A partir de
- Hors marché
- Remboursé jusqu'à
- Date de modification
- Prix public
- Groupe de remboursement
- Code ATC
- DCI
- Type
- Type de spécialité
- Forfaitarisé
- Attestation obligatoire
- Statut légal
- Entreprise
- Usage
- A Priori

3 Rapports qui sont spécifiques pour eCoFaDat sont disponibles, sous le bouton Export :

- Rapport maxi forfait : les produits qualifiés pour le maxi forfait
- Rapport anesthésie : prestations relatives pour une prestation nécessitant une anesthésie
- Rapport a Priori : contient les spécialités du chapitre IV nécessitant une autorisation préalable d'un médecin conseil



Tarification

Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :

- CNK
- CNKUD
- % Fact
- Uniquement hosp.
- Forfaitarisé
- Type
- Dose unitaire
- Nombre
- Unité
- Multiplicateur
- Plus grand conditionnement
- Tarif spécifique
- Indicateur trajets de soins
- Groupe de produits

Pharmacie	<p>Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ CNK</li><li>▪ Code ATC</li><li>▪ Nom</li><li>▪ Législation</li><li>▪ Température de conservation</li><li>▪ Prix ex-usine (hors TVA)</li><li>▪ Stupéfiant</li><li>▪ Sécable</li><li>▪ Préparation avant délivrance</li><li>▪ TVA</li><li>▪ Date d'expiration</li><li>▪ DCI cluster</li></ul>
Législation	<p>Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ CNK</li><li>▪ Nom</li><li>▪ Groupe de remboursement</li><li>▪ Type</li><li>▪ Document</li><li>▪ Date de début</li><li>▪ Date d'expiration</li></ul>
DCI	<p>Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ CNK</li><li>▪ Code ATC</li><li>▪ DCI</li><li>▪ Voie d'administration</li><li>▪ Forme galénique</li><li>▪ Dosage</li><li>▪ Sécable</li><li>▪ Date d'expiration</li></ul>
Emballage	<p>Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ CNK</li><li>▪ CNKUD</li><li>▪ Unidose</li><li>▪ Nbr emballages</li><li>▪ Dosage facteur</li><li>▪ Dosage unité</li><li>▪ Voie d'administration</li><li>▪ Forme galénique</li><li>▪ Forme</li><li>▪ Couleur</li><li>▪ Sous-forme</li><li>▪ Contenu</li><li>▪ Dosage associations fixe</li><li>▪ Gravure</li></ul>
Médicaments étrangers	<p>Il est possible de filtrer pour les champs suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pays</li><li>▪ Nom</li><li>▪ Forme</li><li>▪ DCI</li><li>▪ Entreprise</li></ul>

- Adresse
- Localité
- Code Postal
- Tél

## ANNEXE 1 – LISTE DES LETTRES CLÉS DE LA NOMENCLATURE

La liste des lettres clés (publié en Moniteur) en ordre alphabétique :

Lettre-clé	Signifie...
A	Surveillance (honoraires forfaitaires pour permanence médical + honoraire pour assistance médical SMUR)
B	Biologie clinique et médecine nucléaire in vitro
C	Surveillance par n'importe quel médecin, pour un patient hospitalisé.
D	Disponibilité
E	Déplacement: médecin de médecine générale avec droit acquis ou médecin généraliste agréé
F	Biologie clinique et médecine nucléaire in vitro (honoraires forfaitaires)
I	Prestations interventionnelles percutanées sous contrôle d'imagerie médicale
K	Autres prestations technique des médecins de médecine général, chirurgie et obstétrique
L	Prestations technique des dentistes
M	Kinésithérapeutes
N	Consultations, conseils et visites chez n'importe quel médecin ou dentiste, aussi pour certains prestations technique des médecins de médecine général, chirurgie et obstétrique
Q	Supplément d'honoraires de l'accréditation
R	Logopèdes
S	Acousticiens
T	Orthopédistes
U	Implants
V	Sages-femmes
W	Infirmiers et personnel soignant
Y	Bandagistes
Z	Opticiens

La nomenclature ne mentionne jamais la valeur en euro, mais les valeurs relatives qui sont déterminées dans les accords. De cette façon, on prévient d'ajuster la nomenclature complète chaque fois.

## ANNEXE 2 – JOURNÉE D’ENTRETIEN – FORFAITS

ID	Groupe	N° de Pseudonomenclature	Description
210706	/	761213 – 000000	Soins urgents ou perfusion intraveineuse (ancien mini forfait)
210707	Maxi	761235 – 761246	Autres cas: Montant fixe pour journée d’entretien : MMF (maxi) par jour en service 730
215313	Maxi	767852-767863	Forfait soins de base oncologiques
215314	Maxi	767874-767885	Maxi forfait monothérapie
215315	Maxi	767896-767900	Maxi forfait combi thérapie
215316	Maxi	767911-767922	Maxi forfait monothérapie + pédiatrie mono
215317	Maxi	767933-767944	Maxi forfait combi thérapie + pédiatrie combi
212041	Groupe 1	768176 – 768180	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 1
212042	Groupe 2	768191 – 768802	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 2
212043	Groupe 3	768213 - 768224	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 3
212044	Groupe 4	768235 – 768246	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 4
212045	Groupe 5	768250 – 768261	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 5
212046	Groupe 6	768272 – 768286	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 6
212047	Groupe 7	768294 - 768305	Journée d'entretien forfaitaire : Forfait groupe 7
212102	Forfait 1	768316 - 768320	Forfait 1 douleur chronique
212103	Forfait 2	768331 - 768342	Forfait 2 douleur chronique
212104	Forfait 3	768353 – 768364	Forfait 3 douleur chronique
210788	Chir.	768036 – 768040	Hôpital chirurgical par admission en service 32
210789		768051 – 768062	Hôpital chirurgical par jour en service 32 - Tableaux des tarifs dans les annexes.
210700	Plâtre	761036 – 761040	Forfait pour journée d'entretien, utilisation de la salle de plâtre, montant par jour

## ANNEXE 3 – CODES DE RÉFÉRENCE (MC)

Souvent, un numéro de nomenclature représente une description médicale compliquée. Pour faciliter l'application du règlement, le MC – en consultant la direction médicale - attribue des codes de référence à ces numéros. Ce code sert aussi à faciliter le contrôle.

Les codes de référence consistent de 4 à 5 caractères. Le position indique du quel donné il s'agit. Le caractère soi-même détermine la signification réelle.

Tableau 1: Description des positions de Codes Références du MC

Position	Signifie
1	Prestation de nature chirurgicale ou non-chirurgicale
2	Prestation de nature thérapeutique ou diagnostique
3	Intervention sanglante ou non-sanglante
4	Catégorisation de certains prestations à cause de l'influence sur l'application de certaines règles de la nomenclature.
5	Forfaits

Tableau 2: Les codes référence: composition et signification

Valeur	Description
<b>Position 1</b>	
1	Prestation du Chapitre V de nature chirurgicale, les prestations orthopédiques inclus
2	Prestation du Chapitre V de nature non-chirurgicale
3	Prestation obstétrique de nature chirurgicale
4	Prestation obstétrique de nature non-chirurgicale
5	Prestations techniques médicales du Chapitre m – Section 1 de nature chirurgicale
6	Prestations techniques médicales du Chapitre m – Section 1 de nature non-chirurgicale
7	Prestations de Chapitre VIII de nature non-chirurgicale
9	Prestation de nature chirurgicale ou non-chirurgicale, selon le cas
0	Sans importance
<b>Position 2</b>	
1	Prestation de nature thérapeutique
2	Prestation de nature diagnostique
9	Prestation qui, selon le cas, peut être de nature thérapeutique ou diagnostique
0	Sans importance
<b>Position 3</b>	
1	A trait à une intervention sanglante
2	A trait à une intervention non-sanglante
9	Peut concerner, selon le cas, une intervention sanglante ou non-sanglante
0	Sans importance ou non-déterminé
<b>Position 4</b>	
1	Fractures ou luxations = traitements non-sanglantes
2	Laparotomies
3	Chirurgie avec des techniques spéciales

Valeur	Description
4	Actes endoscopiques
5	Appareils plâtres
6	Manipulations orthopédiques
7	Prises de moulages orthopédiques
8	Tractions continues - orthopédie
9	Pas d'immunisation de 5 jours en cas d'opération
B	Radiographies effectuées dans la région abdominale et/ou pelvienne
0	Sans importance ou non-déterminé
<b>Position 5</b>	
1	Mini forfait
2	Maxi forfait
E	Forfait 1
F	Forfait 2
G	Forfait 3
H	Forfait 4
I	Forfait 5
J	Forfait 6
K	Forfait 7
L	Hôpital chirurgical
X	Forfait 1 douleur chronique
Y	Forfait 2 douleur chronique
Z	Forfait 3 douleur chronique

*BesCo bvba*  
*Aardbruggenstraat 81*  
3570 Alken  
011 48 53 10

[info@besco.be](mailto:info@besco.be)  
[econodat@besco.be](mailto:econodat@besco.be)  
[www.besco.be](http://www.besco.be)



**B**ESCO

eCoNoDat eComaDat eCoFaDat Stemato